

Cool and Safe

Manuel pour
corps enseignant




SMOG e.v.
Schule machen ohne Gewalt



SMOG e.V. tient à remercier l'« International Police Association » pour son soutien amical.

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
Deutsche Sektion e.V.

Les policiers perçoivent chaque jour ce que nos enfants doivent endurer !
Les policiers connaissent les dangers auxquels nos enfants sont exposés !
Les policiers voient les conséquences de la violence, de la maltraitance et de la négligence !
Les policiers veulent apporter leur aide pour que nos enfants ne deviennent pas des victimes !

En Allemagne, 57 000 policiers sont membres de l'International Police Association (IPA), Deutsche Sektion e.V. L'IPA est l'association politiquement et syndicalement indépendante des membres des services de police, sans distinction de grade, de sexe, de race, de couleur de peau, de langue ou de religion. C'est la plus grande association professionnelle au monde avec environ 420 000 membres dans 64 pays.

Rendre fort les enfants, c'est ne pas les laisser devenir des victimes. La section allemande de l'IPA est convaincue que « Cool and Safe » est le bon moyen de rendre les enfants forts. C'est pourquoi l'IPA soutient l'association SMOG e.V. financièrement et par une aide active.

Table des matières

1.	Avant-propos	4
1.1	Guide.....	5
2.	Introduction	6
2.1	Fondement – quelle est l'idée derrière « Cool and Safe » ?.....	6
2.2	Comment fonctionne « Cool and Safe » ?	7
2.3	Les modules dans « Cool and Safe ».....	8
2.3.1	Module 1 : Initiation à la formation	8
2.3.2	Module 2 : Hors de la maison	9
2.3.3	Module 3 : Internet.....	9
2.3.4	Module 4 : À la maison	9
2.3.5	Module 5 : Résumé et révision	9
2.4	Comment mettre en œuvre « Cool and Safe » en classe ?	10
2.5	Informations approfondies concernant les thèmes de la formation.....	11
2.5.1	La violence sexuelle à l'encontre des enfants	11
2.5.1.1	Qu'entend-on par violence sexuelle à l'encontre des enfants ? – définition.....	11
2.5.1.2	Chiffres et faits.....	12
2.5.1.3	Base juridique.....	12
2.5.2	Danger provenant de personnes inconnues.....	16
2.5.2.1	Qu'est-ce que le « danger provenant de personnes inconnues » ? – définition	16
2.5.2.2	Chiffres et faits.....	16
2.5.2.3	Base juridique.....	17
2.5.3	Sécurité Internet	17
2.5.3.1	Qu'est-ce que la sécurité Internet ? – définition.....	17
2.5.3.2	Chiffres et faits.....	17
2.5.3.3	Base juridique.....	18
2.5.4	Cyberharcèlement	18
2.5.4.1	Qu'est-ce que le « cyberharcèlement » ? – définition	18
2.5.4.2	Chiffres et faits.....	19
2.5.4.3	Base juridique.....	19
3.	Supports pédagogiques	20
3.1	Plan d'ensemble de tous les supports pédagogiques.....	22
4.	Dossier d'aide « Suspicion de maltraitance d'enfant et de violence sexuelle »	71
4.1	Fonction du dossier d'aide	71
4.2	Anomalies et signaux possibles d'un enfant ayant subi des violences (sexuelles).....	72
4.3	Réaction immédiate – étapes d'action nécessaires immédiatement	74
4.4	Étapes supplémentaires.....	79
4.4.1	Recommandations d'action fondamentales.....	79
4.4.2	Traitement du sujet en classe	80
4.4.3	Demander de l'aide.....	80
4.5	Interlocuteurs importants.....	81
5.	Dossier d'aide Cyberharcèlement	82
5.1	Fonction du dossier d'aide Cyberharcèlement	82
5.2	Que s'est-il passé ? – anomalies et sig-nes de cyberharcèlement	82
5.3	Réaction immédiate – possibilités d'action	83
5.4	Étapes supplémentaires.....	86
5.4.1	Étapes complémentaires pour mettre un terme aux incidents de cyberharcèlement.....	86
5.4.2	Gestion / entretiens avec les parents.....	87
5.4.3	Traitement du sujet en classe	87
6.	Annexes	88
6.1	Comment agir ? – aide pour les situations difficiles.....	89
6.2	Informations et adresses en cas de suspicion de violence (sexuelle)	90
6.3	Textes juridiques du Code pénal allemand (StGB) sur le thème de l'abus sexuel	91
6.4	Fiches de documentation / modèles d'impression	94
7.	Bibliographie	104
	Mentions légales	105

1. Avant-propos

Vous tenez entre vos mains le support du programme de formation Web « Cool and Safe ». Peut-être avez-vous déjà décidé d'utiliser « Cool and Safe » dans votre classe, ou peut-être venez-vous d'entendre parler de « Cool and Safe » et souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce programme. Ce support remplit donc trois objectifs différents. Premièrement, il est destiné à vous aider à préparer la mise en œuvre de « Cool and Safe » en vous fournissant des informations sur les contenus et les processus de « Cool and Safe » et en vous proposant des faits, des informations et des définitions à savoir concernant les thèmes de la formation. Deuxièmement, il contient des supports et des idées de cours que vous pouvez utiliser pour renforcer les contenus abordés dans le cadre de « Cool and Safe ». Troisièmement, ce manuel doit vous accompagner s'il découle une situation difficile de la formation et que vous avez besoin d'aide sous forme de conseils ou de contacts.

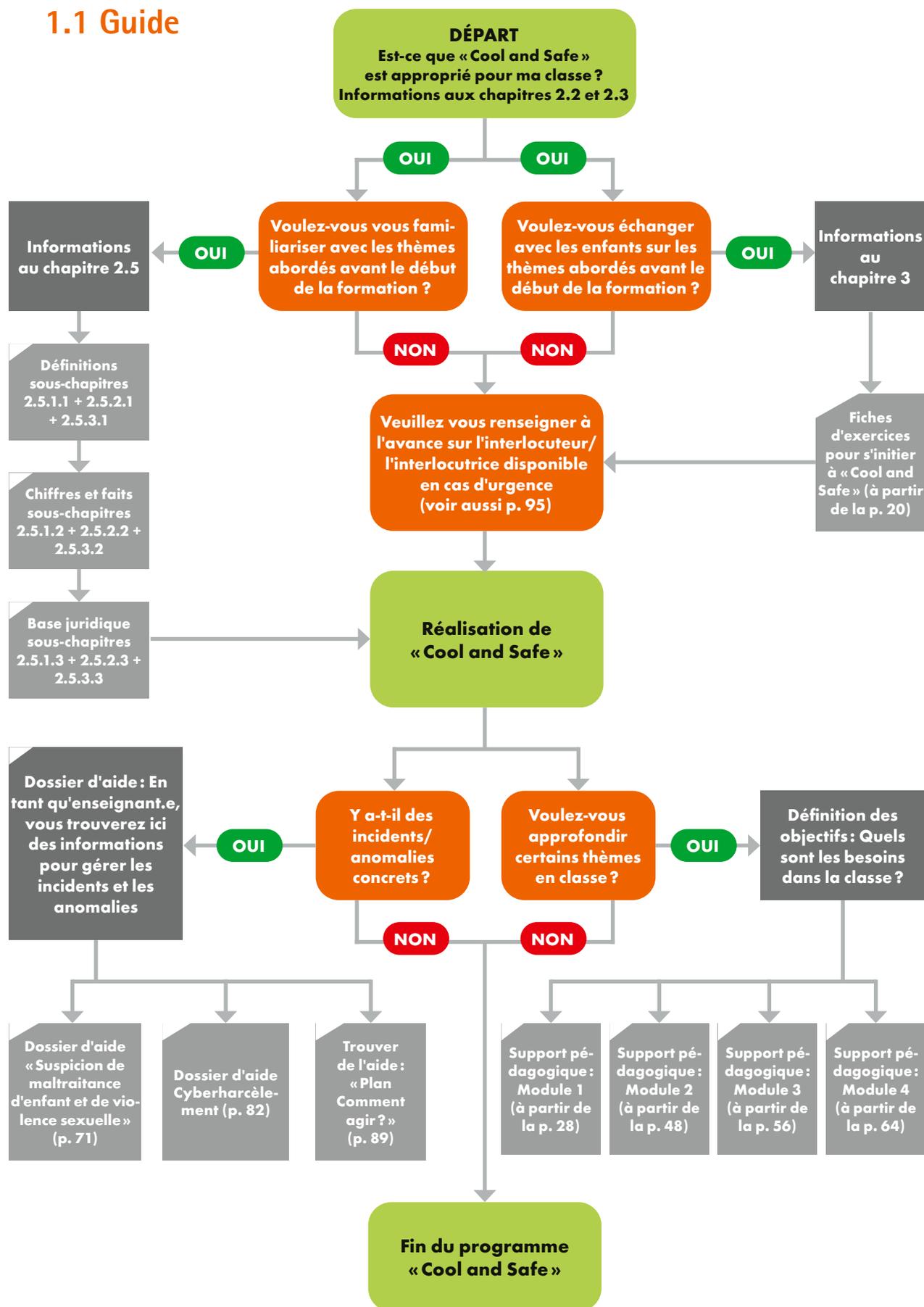
Pour remplir toutes ces fonctions, le manuel est divisé en trois parties :

- Introduction
- Supports pédagogiques
- Dossier d'aide

Le guide disponible en page 5 vous aidera lorsque vous travaillez avec le manuel. Si vous utilisez le guide, il peut vous aider à accéder rapidement au bon endroit dans le manuel. À l'aide du guide en page 5, vous pouvez déterminer si les chapitres sont intéressants pour vous.

Naturellement, ce manuel ne peut pas contenir des informations pour toutes les situations imaginables. Par conséquent, faites confiance à votre expérience et à votre expertise en tant qu'enseignant.e et, si nécessaire, demandez conseil pour votre situation spécifique.

1.1 Guide



2. Introduction

Cette section du support fournit des informations de base concernant le programme de formation « Cool and Safe » et ses modules. Vous trouverez également des définitions importantes et des faits intéressants concernant les thèmes abordés dans « Cool and Safe ».

2.1 Fondement – quelle est l'idée derrière « Cool and Safe » ?

Le concept « Cool and Safe » a été créé dans le but de transmettre aux enfants des compétences pour agir et de les conforter dans leurs droits. Selon la jurisprudence de la Cour constitutionnelle fédérale, l'article 6 de la Loi fondamentale constitue indirectement une reconnaissance de la dignité humaine de l'enfant et de son droit au développement personnel (Hurrelmann & Andresen, 2007). Les thèmes abordés dans « Cool and Safe » concernent différents droits de l'enfant, qui sont également inscrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Par exemple, en vertu de l'article 34, la protection contre les abus sexuels est formulée comme une mission des États de l'ONU. La protection contre le recours à la force (article 19) y est également ancrée. Il en va de même pour la protection de la vie privée et de l'honneur des enfants (article 16) ainsi que la protection des enfants et des jeunes lors de l'accès aux médias (article 17). Le développement croissant d'Internet crée de nouveaux risques sous la forme de prises de contact à motivation sexuelle ou de harcèlement moral sur Internet – mais également de nouvelles opportunités.

« Cool and Safe » tire parti des avantages d'Internet en proposant une formation Web qui peut être réalisée à tout moment, n'importe où. Lors de la création du concept, nous avons veillé tout particulièrement à protéger les droits des enfants et à les rendre forts et compétents pour gérer toute violation de droits. Les enfants ne doivent pas être effrayés ou intimidés, mais doivent être capables de reconnaître les situations à risque et apprendre à agir de manière adéquate.

Cela implique que les enfants sont autorisés à disposer eux-mêmes de leur propre corps. Il convient également de les encourager à tenir compte de leurs sentiments afin d'être en mesure d'identifier les situations désagréables ou qui dépassent les limites. Les stratégies d'action importantes incluent alors le fait de s'éloigner d'une situation et de demander de l'aide à des personnes de confiance. « Cool and Safe » aborde dans ce cadre des abus par des inconnus et des personnes connues, mais également des situations à risque sur Internet. Les contenus sont présentés de manière adaptée aux enfants, à l'aide d'images, d'exemples de films et d'exercices interactifs. Pour éviter que les enfants soient effrayés par les contenus, les extraits de films ne contiennent aucune scène explicite de violence sexuelle. Afin d'illustrer les contenus, des contacts physiques et des situations davantage quotidiens, qui sont clairement inconfortables pour les enfants présentés, ont été sélectionnées.

2.2 Comment fonctionne « Cool and Safe » ?

« Cool and Safe » est une formation Web qui est réalisée sur un ordinateur. Pour la mise en œuvre en classe, une salle informatique dans laquelle chaque enfant dispose d'un ordinateur connecté à Internet est donc nécessaire.

« Cool and Safe » est particulièrement adapté aux enfants d'école primaire. Grâce à la version sonore complète de la formation, les enfants ayant des difficultés pour lire peuvent eux aussi participer sans problème. La mise en œuvre de « Cool and Safe » avec une classe requiert environ trois à quatre heures de cours. Cependant, étant donné que chaque enfant suit la formation de manière autonome, il peut y avoir des fluctuations individuelles dans la durée de réalisation. La formation est disponible sur le site Internet www.coolandsafe.eu.

Pour démarrer « Cool and Safe », les enfants s'inscrivent avec un nom d'utilisateur (surnom) et un mot de passe. Ce procédé permet d'interrompre la formation à tout moment et de la reprendre de là ultérieurement. De cette manière, vous êtes très flexible en ce qui concerne l'intégration dans le cours. Au total, « Cool and Safe » est constitué de cinq modules qui sont décrits plus en détail au chapitre suivant. Dans ce cadre, l'ordre des modules est fixe dans le programme normal et ne peut pas être modifié par l'utilisateur. Il n'est donc pas possible de réaliser des modules individuels séparément.

Cependant, une version spéciale pour les enseignant.e.s offre la possibilité de sélectionner au sein du programme. Vous pouvez accéder à cette version enseignant via l'élément de menu « Parents/enseignants » sous la rubrique « Utilisation en classe ».

IMPORTANT

Avant de commencer la mise en œuvre de « Cool and Safe » dans votre classe, il est préférable de suivre vous-même l'intégralité de la formation afin de vous familiariser avec les boutons et les processus.

Ne mettez pas en œuvre « Cool and Safe » dans votre classe si vous avez déjà des soupçons de violence sexuelle ou d'autre risque pour le bien-être d'un enfant dans votre classe. Dans ce cas, contactez d'abord un centre de conseil spécialisé.

2.3 Les modules dans « Cool and Safe »

Au total, « Cool and Safe » est constitué de cinq modules qui s'appuient les uns sur les autres. Vous pouvez en savoir plus sur les contenus des modules individuels dans les chapitres suivants.

2.3.1 Module 1 : Initiation à la formation

Les enfants se familiarisent avec les fonctions techniques de la formation et le personnage-guide Smoggy. Les objectifs et contenus de la formation sont présentés et les droits des enfants sont particulièrement mis en avant.

Dans un chapitre sur l'autodétermination physique, les enfants apprennent par exemple qu'ils peuvent

décider eux-mêmes où ils acceptent d'être touchés et où ils n'acceptent pas. Dans ce cadre, il est également précisé que cela peut varier d'une personne à l'autre et d'une situation à l'autre.

Pour pouvoir évaluer des situations comme à risque, il est important que les enfants prêtent attention à leurs sentiments. Ceux-ci sont également importants pour pouvoir évaluer les secrets. Les secrets positifs les font se sentir bien – les enfants peuvent les garder pour eux. Cependant, s'ils se sentent mal, c'est un secret négatif et qui peut donc être révélé. Les enfants sont encouragés à parler de leurs sentiments avec leurs parents ou d'autres personnes de confiance. Dans ce contexte, l'importance de discuter avec les parents de l'endroit où l'on se trouve et de l'heure à laquelle on rentre lorsque l'on est hors de la maison est également abordée.

Cool and Safe
2. Wie funktioniert das?

Hilfe
Wenn du Angst hast oder Hilfe brauchst, kannst du jederzeit die Nummer gegen Kummer anrufen.

Kinder- und Jugendtelefon
0800 1110333
Nummer gegen Kummer

Modul 1 Einstieg

2.3.2 Module 2 : Hors de la maison

La première partie du module traite les rapports avec les inconnus. Des situations dans lesquelles les enfants sont abordés ou menacés par des inconnus sont traitées. La situation d'être abordé par des automobilistes est par exemple présentée dans l'une des unités. Des informations, à l'aide desquelles ils peuvent juger si des situations sont sûres ou non, sont présentées aux enfants. Cela inclut notamment le fait que d'autres personnes se trouvent à proximité, qu'on leur demande des choses personnelles et que la personne veut qu'on l'accompagne.

Comme possibilités d'action, les enfants apprennent à dire « Non ! » clairement et à haute voix, à s'en aller (si plusieurs enfants sont concernés, de préférence tous ensemble) et à demander de l'aide à d'autres adultes, auprès de points d'aide ou en appelant la police. Dans les situations impliquant des automobilistes, les enfants apprennent à se tenir à une distance suffisante de la voiture et à monter en voiture avec d'autres personnes uniquement si cela a été convenu avec leurs parents.

La deuxième partie du module porte sur des situations dans le club de sport et traite les abus par des personnes connues. Une nouvelle fois, la première étape consiste à indiquer aux enfants quand des contacts physiques ne sont pas appropriés. Pour ce faire, ils peuvent se poser les questions suivantes : Éprouves-tu des sentiments négatifs à ce sujet ? Es-tu seul.e avec quelqu'un ? Est-ce que quelqu'un te demande de garder pour toi un secret négatif ? Des stratégies d'action adéquates (dire clairement qu'ils n'ont pas envie de quelque chose, s'en aller et en parler à quelqu'un) sont aussi suggérées aux enfants. Pour les enfants qui n'ont pas de personne de confiance ou qui ne veulent pas parler directement à quelqu'un de l'incident dans un premier temps, le numéro d'aide 119, qui permet aux enfants de recevoir anonymement des conseils sur leur situation, est présenté.

2.3.3 Module 3 : Internet

Le troisième module aborde des situations pouvant se produire sur Internet. Cela implique le cyberharcèlement, les demandes d'amis et les paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux ainsi que la divulgation d'informations et le harcèlement possible dans les discussions. La divulgation de noms et d'adresses dans les jeux en ligne ou les jeux-concours (apparents) est également abordée. Pour ce faire, les enfants apprennent qu'ils peuvent utiliser des surnoms sur Internet et qu'ils ont le droit de garder pour eux des informations personnelles.

2.3.4 Module 4 : À la maison

La première section de ce module traite les possibilités d'action qu'ont les enfants quand ils sont seuls à la maison. Ici, le droit des enfants de ne pas avoir à ouvrir la porte est mis en avant.

Le chapitre porte sur les abus dans l'environnement familial immédiat. Le contenu de ce module est similaire à celui du deuxième module déjà décrit.

2.3.5 Module 5 : Résumé et révision

À la fin, les enfants ont une nouvelle fois un résumé des contenus. Il est également possible d'imprimer une attestation de participation à la formation.

2.4 Comment mettre en œuvre « Cool and Safe » en classe ?

Le programme de formation « Cool and Safe » est conçu pour pouvoir être mis en œuvre sans gros travail de préparation. Cependant, certaines étapes importantes doivent être prises en compte avant de mettre en œuvre le programme. Il est conseillé d'informer toutes les personnes impliquées avant de commencer le programme. Cela inclut les enfants, leurs parents et l'équipe pédagogique. Pour débiter le programme avec les enfants, vous avez la possibilité d'utiliser les exercices d'initiation disponibles dans les supports pédagogiques (page 20). Pour informer les parents, un modèle de lettre aux parents est mis à votre disposition (page 99). Autrement, vous pouvez organiser une réunion parents-professeurs où vous présenterez le contenu et la méthode de « Cool and Safe ». Au cours de la réunion parents-professeurs, vous pouvez également mentionner la durée du programme et la possibilité pour les parents de consulter le programme via le site Internet www.coolandsafe.eu. Pour informer l'équipe pédagogique, il existe une note que vous trouverez en annexe (page 88).

Comme vous l'avez peut-être déjà vu dans le guide (page 5), il est conseillé de préparer les coordonnées en cas d'incidents éventuels avant le début de la formation. Un modèle de liste de coordonnées est disponible en annexe à la page 95.

Étant donné que chaque enfant a besoin d'un ordinateur connecté à Internet pour effectuer la formation, il est nécessaire de disposer de la salle informatique de l'école pendant environ quatre heures de classe. Si vous n'avez pas réservé de créneaux fixes dans la salle informatique, il est donc conseillé de s'y prendre en avance. L'idéal est de faire un test sur l'un des ordinateurs de l'école pour voir si vous pouvez vous connecter et si le programme fonctionne correctement.

Un casque est nécessaire pour chaque enfant car « Cool and Safe » comprend une bande sonore complète. Si votre école ne possède pas de casques, vous pouvez demander aux enfants d'apporter des écouteurs de lecteurs MP3, etc.

Une fois ces préparatifs terminés, « Cool and Safe » peut commencer. Lors de la première heure de « Cool and Safe », chaque enfant doit créer un compte utilisateur sur le site Web. À cet effet, il est nécessaire de choisir un nom d'utilisateur (surnom) d'au moins trois caractères et un mot de passe d'au moins quatre caractères. La disponibilité du pseudo est immédiatement affichée. Si le nom souhaité est déjà attribué, il peut être complété par ex. par des chiffres. De plus, la saisie du jour et du mois d'anniversaire est requise. Ceci est nécessaire dans le cas où les enfants oublient leur mot de passe et qu'il doit être réinitialisé à un moment ultérieur.

Enfin, les enfants sont invités à cliquer sur un symbole d'animal pour terminer l'inscription. Une fenêtre contenant le nom d'utilisateur et le mot de passe s'ouvre alors. Les enfants peuvent imprimer ou écrire leurs données d'accès pour ne pas oublier leurs données d'inscription d'ici la prochaine connexion.

Pour les enfants qui ne sont pas familiarisés avec les procédures d'inscription, l'inscription peut prendre environ 20 minutes. Vous devez donc prévoir du temps supplémentaire à cet effet.

CONSEIL

Pour les plus jeunes, préparez une liste contenant les anniversaires des enfants. Pour éviter tout problème avec le mot de passe, il est conseillé d'utiliser le même mot de passe pour toute la classe.

2.5 Informations approfondies concernant les thèmes de la formation

Ce chapitre vous fournit des informations de base concernant les thèmes abordés dans « Cool and Safe ». Les thèmes de la violence sexuelle à l'encontre des enfants, des dangers dus des inconnus, de la sécurité Internet et de la cyberharcèlement sont abordés. Dans chaque chapitre, vous trouverez des définitions, des faits et des chiffres ainsi que des informations concernant la base juridique.

2.5.1 La violence sexuelle à l'encontre des enfants

Le terme de violence sexuelle à l'encontre des enfants est plus large que le terme d'abus sexuel et est donc utilisé ici. Dans ce chapitre, vous découvrirez ce que ce terme signifie exactement.

2.5.1.1 Qu'entend-on par violence sexuelle à l'encontre des enfants ? – définition

La violence sexuelle à l'encontre des enfants est tout type d'acte sexuel commis par des adultes devant ou sur un enfant. Les agresseurs adultes exploitent leur position de pouvoir et d'autorité pour satisfaire leurs

propres besoins aux dépens d'un enfant. En raison de son niveau de développement cognitif et émotionnel, un enfant ne peut pas sciemment consentir à des actes sexuels avec des adultes. Par conséquent, tout contact sexuel entre un adulte et un enfant est considéré comme une violence sexuelle (Fegert, Hoffmann, König, Niehues & Liebhardt, 2015).

Ce chapitre vous fournit des informations de base concernant les thèmes abordés dans « Cool and Safe ». Les thèmes de la violence sexuelle à l'encontre des enfants, des dangers dus des inconnus, de la sécurité Internet et de la cyberharcèlement sont abordés. Dans chaque chapitre, vous trouverez des définitions, des faits et des chiffres ainsi que des informations concernant la base juridique.

2.5.1.2 Chiffres et faits

En 2020, 16 921 cas de violences sexuelles ont été enregistrés par la police (Office fédéral allemand de la police criminelle, 2021). Cependant, ces chiffres concernent exclusivement les cas qui ont également été signalés. Selon les estimations, il faut supposer un nombre beaucoup plus élevé de cas réels. Le rapport s'élève en toute vraisemblance à un cas signalé pour vingt cas non signalés. Par conséquent, il surviendrait approximativement 250 000 cas chaque année.

Parmi les victimes, le rapport entre les filles et les garçons n'est pas équilibré. Les filles sont bien plus souvent victimes de violence sexuelle, même s'il ne faut pas négliger les garçons parmi les victimes potentielles. En ce qui concerne la répartition des agresseurs, les agresseurs masculins constituent une écrasante majorité de plus de 90%. Il est particulièrement alarmant que, dans la plupart des cas, l'agresseur ou l'agresseuse soit connu.e de l'enfant et, dans certains cas, qu'il s'agisse même d'un membre proche de la famille (Bieneck, Stadler & Pfeiffer, 2012).

Les agresseurs peuvent appartenir à tous les groupes d'âge, et environ un tiers sont eux-mêmes des mineurs (Fegert et al., 2015).

2.5.1.3 Base juridique

La violence (sexuelle) est une infraction pénale. Le Code pénal allemand (StGB) contient des lois sur les abus sexuels sur les enfants sous responsabilité (§ 174) et les enfants (§ 176), qui font la distinction entre les abus sexuels graves sur les enfants (§ 176a) et les abus sexuels sur les enfants entraînant la mort (§ 176b). Celles-ci sont reproduites textuellement aux pages 91 à 93 en annexe.

Cependant, pour vous en tant qu'enseignant.e, il est bien plus important de savoir comment traiter une suspicion de violence sexuelle à l'encontre d'enfants. Par conséquent, la section suivante de ce chapitre vous donne un aperçu des bases juridiques pour traiter les suspicions de cas. En outre, les ministères de l'éducation compétents dans les États fédéraux allemands ont publié des guides relatifs au traitement des abus (sexuels).

Les personnes qui travaillent avec des enfants à titre professionnel ou bénévole doivent prendre des mesures pour protéger un enfant en cas de suspicion de violence (sexuelle). Ceci est régi par le Code social allemand (SGB) VIII aux paragraphes 8a et 8b. Le paragraphe 8b du Code social traite le conseil et l'accompagnement spécialisés pour la protection des enfants et des jeunes par les personnes qui sont, dans le cadre de leur profession, en contact avec des enfants et des jeunes et est donc pertinent pour les enseignant.e.s.

§ 8b du SGB VIII

Conseil et accompagnement spécialisés pour la protection des enfants et des jeunes

- (1) Les personnes qui sont, dans le cadre de leur profession, en contact avec des enfants ou des jeunes ont le droit de demander conseil à un.e spécialiste expérimenté.e lors de l'évaluation du risque pour le bien-être de l'enfant au cas par cas auprès du prestataire local de protection de la jeunesse.
- (2) Les prestataires d'établissements dans lesquels des enfants ou des jeunes séjournent toute la journée ou une partie de la journée ou dans lesquels ils sont hébergés et les prestataires de services compétents ont le droit de demander conseil auprès du prestataire local de protection de la jeunesse pour le développement et l'application de directives d'action spécialisées
 1. relatives à la protection du bien-être de l'enfant et à la protection contre la violence, ainsi que
 2. relatives aux procédures de participation des enfants et des jeunes aux décisions structurelles dans l'établissement et relatives aux procédures de plainte pour les affaires personnelles.
- (3) Pour le conseil spécialisé selon les alinéas 1 et 2, les besoins de protection spécifiques des enfants et des jeunes en situation de handicap sont pris en compte.

Dans la loi allemande relative à la coopération et l'information en matière de protection de l'enfance (KKG), le paragraphe 4 fournit des informations concernant le conseil et la transmission d'informations par les détenteurs de secrets en cas de risque pour le bien-être de l'enfant. Dans ce cadre, il convient de noter que les enseignant.e.s ont droit à demander conseil à un.e spécialiste expérimenté.e

(ISEF) s'ils soupçonnent un risque pour le bien-être de l'enfant. Vous serez mis.e en relation avec le/la spécialiste expérimenté.e via l'Office de la jeunesse. Dans ce cadre cependant, aucune donnée personnelle ne doit être transmise. En revanche, en cas de risque pour le bien-être de l'enfant qui impose d'en informer l'Office de la jeunesse, les enseignant.e.s sont autorisé.e.s à transmettre les données de l'enfant.

§ 4 de la KKG

Conseil et transmission d'informations par des détenteurs de secrets en cas de risque pour le bien-être de l'enfant

(1) Si

[...]

7. des enseignant.e.s d'écoles publiques et privées reconnues par l'État

ont connaissance d'indices importants de risque pour le bien-être d'un enfant ou d'un jeune dans l'exercice de leur activité professionnelle, ils/elles doivent discuter de la situation avec l'enfant ou le jeune et les tuteurs légaux et, le cas échéant, s'adresser aux tuteurs légaux pour obtenir de l'aide, à condition que cela ne remette pas en question la protection effective de l'enfant ou du jeune.

(2) Les personnes visées à l'alinéa 1 ont le droit de demander conseil à un.e spécialiste expérimenté.e afin d'évaluer le risque pour le bien-être de l'enfant auprès de l'Office public de la jeunesse. À cette fin, elles sont autorisées à transmettre les données nécessaires à cette personne ; avant que les données ne soient transmises, elles doivent être pseudonymisées.

(3) Si une prévention du risque selon l'alinéa 1 n'est pas possible ou si une démarche selon l'alinéa 1 échoue et que les personnes visées à l'alinéa 1 considèrent que l'action de l'Office de la jeunesse est nécessaire pour écarter un risque pour le bien-être d'un enfant ou d'un jeune, elles sont alors autorisées à en informer l'Office de la jeunesse ; les personnes concernées doivent en être informées au préalable, sauf si cela remet en question la protection effective de l'enfant ou du jeune. À cette fin, les personnes visées à la phrase 1 sont autorisées à communiquer les données nécessaires à l'Office de la jeunesse. Les phrases 1 et 2 s'appliquent aux personnes visées à l'alinéa 1 numéro 1, sous réserve qu'elles informent immédiatement l'Office de la jeunesse si, à leur avis, un danger urgent pour le bien-être de l'enfant ou du jeune nécessite l'intervention de l'Office de la jeunesse.

Il est peu connu que certaines personnes et certains groupes professionnels sont soumis à un devoir de garant. Cela inclut par exemple également les enseignant.e.s, parce qu'ils/elles sont les garant.e.s,

c'est-à-dire les « protecteurs/protectrices » des enfants dont ils ont la responsabilité. Le devoir de garant se rapporte au § 13 du StGB.

§ 13 du StGB

Commettre par omission

- (1) Quiconque omet d'éviter un résultat faisant partie des éléments constitutifs d'une loi pénale n'est passible de poursuites en vertu de cette loi que s'il est légalement responsable de s'assurer que le résultat ne se produise pas et si l'omission correspond à la concrétisation des éléments constitutifs par une action.
- (2) La peine peut être réduite conformément au § 49 alinéa 1.

Les garant.e.s ont donc le devoir de fournir aux enfants sous leur responsabilité (dans ce cas les élèves) l'aide nécessaire afin d'éviter de cette manière que de mauvaises choses ne se produisent. Si les garant.e.s ne se conforment pas à ce devoir, il n'existe pas, comme en cas de non-assistance, un risque d'amende ou d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an, mais selon la gravité des conséquences de l'infraction, une peine d'emprisonnement de plus de cinq ans peut être prononcée (District de Detmold & Gemeindeunfallversicherungsverband Westphalie-Lippe, 2007). Naturellement, seule une

personne qui est au courant d'une infraction imminente et qui n'intervient pas malgré sa capacité à aider peut être accusée d'omission. Dans ce cadre, il est important de mentionner que les garant.e.s ont seulement à fournir une aide raisonnable.

Par conséquent, si vous avez connaissance d'un danger aigu pour un.e élève, vous devez prendre des mesures pour l'éviter. Toutefois, il est recommandé dans tous les cas de demander conseil à un.e spécialiste expérimenté.e au préalable.

§ 323c du StGB

Non-assistance

- (1) Quiconque ne portera pas assistance en cas d'accidents ou de danger ou de besoin général, bien que cela soit nécessaire et puisse être attendu de lui dans les circonstances dans les circonstances, et en particulier possible sans risque personnel considérable et sans enfreindre d'autres obligations importantes, sera condamné à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an ou d'une amende.

2.5.2 Danger provenant de personnes inconnues

En plus de la violence (sexuelle) venant plutôt de personnes bien ou très bien connues des enfants, « Cool and Safe » traite également les dangers provenant de personnes inconnues. Cela fait généralement référence à des situations où les enfants sont impliqués ou attirés dans une conversation par des inconnus. Dans ce cadre, l'exhibitionnisme est également traité. Dans cette section, vous trouverez des informations sur ce que l'on entend par le terme « danger provenant de personnes inconnues », quelques faits et chiffres sur le sujet ainsi que des informations concernant la base juridique.

2.5.2.1 Qu'est-ce que le « danger provenant de personnes inconnues » ? – définition

Le terme générique « danger provenant de personnes inconnues » regroupe les situations dangereuses qui peuvent survenir lorsque des enfants sont en contact avec des inconnus. Souvent, les enfants apprennent très tôt des règles de conduite telles que « Ne monte pas en voiture avec des inconnus ! » ou « N'accepte pas de bonbons d'inconnus ! ». Cela doit permettre d'empêcher que des enfants soient harcelés, enlevés ou attirés vers un autre endroit par des inconnus.

Différents mobiles peuvent jouer un rôle dans les enlèvements d'enfant. Parfois, des enfants sont victimes d'enlèvement parce que les auteurs espèrent une rançon. Dans d'autres cas, des enfants sont enlevés par des personnes à troubles mentaux et/ou sexuels qui trouvent satisfaction à détenir, maltraiter ou abuser de leurs victimes, et parfois même à les tuer.

Les conséquences psychologiques d'un enlèvement peuvent être graves. Tous les enlèvements sont catégorisés comme des crimes en vertu du droit allemand et sont poursuivis d'office.

En plus des enlèvements, l'exhibitionnisme est également une infraction pénale à laquelle les enfants sont particulièrement exposés en provenance de personnes inconnues. Il s'agit d'hommes qui, dans un but de satisfaction sexuelle, se montrent totalement ou partiellement nus, notamment aux femmes et aux enfants.

2.5.2.2 Chiffres et faits

En 2019 et 2020, environ 1 000 enfants de moins de 14 ans ont été victimes d'enlèvement réel ou de tentative d'enlèvement, d'enlèvement de mineure ou de traite d'enfants (Office fédéral allemand de la police criminelle 2019/20).

Cependant, il convient de noter que cela inclut également les cas dans lesquels un parent enlève un enfant, ce qui ne peut donc pas être évalué comme un danger provenant de personnes inconnues.

En général, on peut donc affirmer que les infractions commises à l'encontre d'enfants par des personnes inconnues sont moins fréquentes que ne le suggèrent les médias. Toutefois, comme celles-ci peuvent être particulièrement graves, il est malgré tout important que les enfants apprennent les règles de sécurité de base des rapports avec les personnes inconnues. L'exhibitionnisme en tant qu'infraction pénale sexuelle principalement commise par des inconnus occupe une place particulière. Dans les statistiques policières sur la criminalité pour 2020, l'Office fédéral allemand de la police criminelle indique que 2154 enfants sont concernés par des actes exhibitionnistes ou sexuels commis devant des enfants (Office fédéral allemand de la police criminelle, 2021).

2.5.2.3 Base juridique

Selon le paragraphe 235 du Code pénal allemand, des peines d'emprisonnement ou des amendes sont prévues en cas d'enlèvement d'enfant ou de soustraction de mineur. L'exhibitionnisme est régi par le paragraphe 183 (StGB). Le terme exhibitionnisme est utilisé ici uniquement pour des actes commis par des hommes.

Cependant, les actes exhibitionnistes commis par des femmes peuvent être considérés comme un outrage à la pudeur publique (§ 183a du StGB).

2.5.3 Sécurité Internet

La sécurité Internet est un thème important dans le cadre de « Cool and Safe ». Vous trouverez ci-dessous une brève vue d'ensemble de ce en quoi consiste exactement le thème de la sécurité Internet, ainsi que quelques faits et chiffres actuels.

2.5.3.1 Qu'est-ce que la sécurité Internet ? – définition

La sécurité Internet désigne les efforts pour protéger les données, les ressources et les mots de passe contre toute manipulation par des inconnus (par ex. pirates informatiques). Mais la sécurité Internet ne comprend pas seulement la protection de vos propres données sur Internet, mais également la protection des utilisateurs d'Internet contre les contenus inappropriés pour eux. Les enfants doivent être protégés de certains sites et des impressions associées qui peuvent les déconcerter, les effrayer ou les affecter négativement. En outre, de nombreux sites contiennent des publicités ou des requêtes de données susceptibles de persuader des utilisateurs inexpérimentés à divulguer des données personnelles. Un autre objectif de la sécurité Internet est la protection des utilisateurs d'Internet contre les

demandes de contact de tiers, ce que l'on appelle le « pédopiégeage ». Le « pédopiégeage » désigne la prise de contact, la plupart du temps provenant de personnes plus âgées, avec des mineurs dans le but d'établir une relation (sexuelle). Cela peut avoir lieu sous forme de messages, de photos ou de vidéos inappropriées. Pour éviter de tels incidents, il est indispensable de fournir aux enfants les connaissances et les compétences garantissant une navigation sur Internet en toute sécurité.

2.5.3.2 Chiffres et faits

La question : « Comment les enfants et les jeunes en Europe utilisent-ils Internet et comment gèrent-ils les nombreuses possibilités ? » sont les questions au centre du projet EU Kids Online, une association de réseau internationale qui regroupe les données disponibles dans toute l'Europe sur l'utilisation des médias par les enfants et les met à la disposition de partenaires de coopération internationaux. Dans un premier bilan, 25 142 enfants âgés de 9 à 16 ans de 25 pays européens ont été interrogés sur le thème de l'utilisation d'Internet dans le cadre de l'étude « EU kids online » de Livingstone, Haddon, Görzig et Ólafsson (2011). Dès 2011, il a été démontré que 93% des 9–16 ans naviguent sur Internet au moins une fois par semaine. Environ 60% des 9–16 ans naviguent sur Internet tous les jours ou presque et tout de même un tiers des 9–10 ans utilisent Internet tous les jours.

Les chiffres actuels sur l'utilisation des médias par les enfants âgés de 6 à 13 ans sont fournis par l'étude KIM (Children's Internet Media), qui est sous la responsabilité du groupement scientifique Medienpädagogischen Forschungsverband Südwest (mpfs), et qui interroge les enfants et leurs parents sur l'utilisation des médias à intervalles réguliers. En 2020, il a été constaté que la recherche sur Internet fait partie de la routine quotidienne d'utilisation

d'Internet pour une grande proportion d'enfants, 19% des enfants utilisent des moteurs de recherche tous les jours/presque tous les jours pour accéder à certaines informations sur Internet, et 45% supplémentaires une à plusieurs fois par semaine. Seulement onze pour cent n'ont aucune expérience dans l'utilisation des moteurs de recherche (6-7 ans : 38%, 12-13 ans : 3%). Il n'y a pas de différences entre les garçons et les filles, et il n'est pas surprenant que l'utilisation des moteurs de recherche soit davantage ancrée dans le quotidien des enfants plus âgés.

Afin d'évaluer la nécessité d'une formation pour la transmission de compétences de traitement des questions de sécurité sur Internet, il est important de connaître quelques chiffres concernant les risques et les expériences désagréables sur Internet. Dans une enquête représentative auprès des parents, Tews, Ohlmeier et Kamp (2020) ont découvert qu'un peu plus de la moitié (55 pour cent) des parents interrogés ont déclaré que leur enfant avait déjà eu des expériences négatives lors de l'utilisation des médias en ligne.

2.5.3.3 Base juridique

Dans le cadre de la loi allemande sur la protection des jeunes (JuSchG), des directives sont décrites pour la tenue des sites Web pour enfants et la gestion du risque pour le bien-être psychologique découlant du contact avec des médias non adaptés aux enfants. Le § 8 de la JuSchG traite les lieux qui nuisent aux jeunes (concerne les lieux où il existe un danger immédiat pour le bien-être physique, mental ou psychologique) et le § 18 de la JuSchG contient une liste des médias non adaptés aux jeunes. Cependant, contrairement aux films, il n'existe aucune classification d'âge ou de risque obligatoire pour les sites Web, de sorte qu'il revient en grande partie aux parents et aux enseignant.e.s de leur apprendre

à utiliser le média Internet de manière appropriée. L'Office fédéral allemand de la sécurité informatique (BSI, 2022) recommande un « contrôle parental » pour les tablettes, les smartphones et les ordinateurs en créant des comptes d'utilisateurs avec des droits restreints sur l'ordinateur/la tablette de la maison,

en configurant des magasins d'applications adaptés aux enfants de sorte que les téléchargements et accès soient restreints, en configurant des moteurs de recherche spéciaux pour enfants comme page de démarrage du navigateur, en activant les paramètres de protection des jeunes sur les smartphones et les tablettes, en installant des applications et des programmes supplémentaires de protection des enfants sur les appareils et en configurant les paramètres de liste noire et blanche et de filtrage.

2.5.4 Cyberharcèlement

Un autre thème important dans le cadre de « Cool and Safe » est le « cyberharcèlement ». Pour vous faciliter le travail sur ce thème, ce chapitre vous donne une brève vue d'ensemble de ce que l'on entend par cyberharcèlement et de la fréquence à laquelle un tel comportement peut être observé.

2.5.4.1 Qu'est-ce que le « cyberharcèlement » ? – définition

Vous avez peut-être déjà été confronté.e au terme « harcèlement » ou « harcèlement moral ». Le harcèlement est défini comme un comportement qui consiste à infliger intentionnellement et de manière répétée des préjudices (verbaux, psychologiques ou physiques) sur une longue période de temps (Olweus, 2006).

Dans le cas du « cyberharcèlement », ce préjudice est infligé intentionnellement à la victime via des moyens de communication modernes, tels que via

les réseaux sociaux, les messageries instantanées, les e-mails ou les téléphones portables. Cela peut prendre la forme d'insultes, d'humiliations, de menaces, de persécutions, ou bien via la publication et la diffusion d'informations, de photos ou de vidéos privées ou intimes. L'exclusion d'une personne de listes d'amis ou d'équipes de jeux informatiques et ce qu'on appelle le « vidéolynchage », c'est-à-dire la publication de vidéos faisant l'apologie de la violence, sont également des formes de cyberharcèlement.

En comparaison avec les formes traditionnelles de harcèlement, le cyberharcèlement comporte certains dangers supplémentaires. À distance, les auteurs restent souvent anonymes et peuvent intervenir dans la vie privée de la victime sans limite de temps. Via Internet, des contenus correspondants sur une personne peuvent être diffusés très rapidement à un très large public et il est difficile, voire impossible, de les supprimer complètement d'Internet.

2.5.4.2 Chiffres et faits

Le cyberharcèlement est souvent considéré comme un problème croissant, car les médias modernes sont de plus en plus intégrés dans le quotidien des enfants et des jeunes. Les amitiés se vivent en grande partie via les réseaux sociaux et le profil propre est utilisé pour se représenter soi-même de la manière la plus positive possible. Selon l'étude KIM (mpfs, 2020), en 2020, 51 % des 6-13 ans communiquaient au moins une fois par semaine via des messageries comme WhatsApp. Un bon tiers utilise régulièrement les e-mails (35 %), 28 % les chats vidéo et 15 % les jeux informatiques/Teamspeak. Malheureusement, de plus en plus d'élèves sont touchés par le cyberharcèlement. Le nombre de personnes âgées de 8 à 21 ans touchées est passé de 12,7 % en 2017 à 17,3 % en 2020. Il y a donc eu une hausse de 4,6 %. En chiffres absolus, cela représente près de deux millions d'enfants et de jeunes

qui sont touchés par le cyberharcèlement, comme le rapporte l'étude « Cyberlife III - Cybermobbing bei Schülerinnen und Schülern » présentée par l'alliance Bündnis gegen Cybermobbing en coopération avec la Techniker Krankenkasse (TK).

Comme pour les formes classiques de harcèlement, dans la plupart des cas, les victimes et les auteurs de cyberharcèlement se connaissent dans leur environnement quotidien comme l'école, le club ou le voisinage. Il n'existe pas de profil particulier d'auteur de cyberharcèlement et le profil de victime ne peut pas non plus être défini, car le cyberharcèlement peut non seulement concerner des personnes ayant une « personnalité typique de victime », mais aussi, par exemple, des élèves bien intégrés dans une classe. La frontière entre le rôle de victime et celui d'agresseur n'est pas toujours claire, puisque les victimes deviennent parfois des agresseurs et inversement.

Dans la plupart des cas, comme pour les autres formes de harcèlement, les déclencheurs de l'émergence du cyberharcèlement sont des conflits quotidiens, des amitiés brisées ou des conflits au sein de la communauté de classe. Mais l'ennui, la publication ou la diffusion d'informations ou de photos personnelles sans intention malveillante peuvent également déclencher le cyberharcèlement.

2.5.4.3 Base juridique

En Allemagne, le Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse propose sur son site Internet un large éventail d'informations et d'autres liens pour les jeunes, les parents et les centres de conseil. La question de savoir si les réglementations légales existantes sont suffisantes pour pouvoir punir de manière appropriée les incidents de cyberharcèlement revient constamment. Pour les comportements individuels qui peuvent relever du terme « cyberharcèlement », qui n'est pas

défini de manière unifiée, cela est déjà possible en Allemagne comme dans de nombreux autres pays. Au cas par cas, les éléments constitutifs de diffamation, de coercition, de calomnie ou d'atteinte au secret de la parole peuvent être utilisés au niveau pénal.

En tant qu'enseignant.e, vous avez le devoir de surveiller vos élèves pendant les heures de classe et les événements scolaires. Vous êtes donc responsable de leur intégrité physique et mentale. Cela signifie qu'en cas de cyberharcèlement, vous devez intervenir directement afin de prévenir autant que possible les préjudices potentiels pour la victime. Dans les cas graves, vous devez informer les parents des enfants concernés. Si un.e élève se confie à vous, essayez dans tous les cas de le/la prendre au sérieux et d'aider l'enfant, même si le cas ne vous semble pas particulièrement grave. Des mesures disciplinaires peuvent être prises à l'encontre du ou des auteurs de cyberharcèlement. Votre pouvoir d'injonction dans le cadre de votre devoir d'assistance s'applique à tous les élèves de l'école, même si vous n'enseignez pas dans toutes les classes. Les mesures que vous

êtes autorisé.e à prendre en tant qu'enseignant.e lorsque des enfants enfreignent les règles de l'école sont définies dans la loi sur l'école de l'État fédéral concerné. Dans ce cadre, il est cependant impératif de ne pas violer certains droits des enfants. Dans ce contexte, la question de la possibilité d'interdire aux élèves les téléphones portables est particulièrement critique. Voici la réponse à la question : « Les écoles sont-elles autorisées à interdire les téléphones portables en général ? » Il est clair que « Non ! ». Car ce n'est pas le téléphone portable, mais seulement l'utilisation qui peut être interdite. Ce que les écoles sont autorisées à interdire est régi par les règlements scolaires des États fédéraux. Par conséquent, les règles d'utilisation du téléphone portable peuvent différer selon l'État fédéral et parfois d'une école à l'autre. Dans tous les cas, cependant, un « principe de proportionnalité » s'applique toujours. Les lois scolaires de la plupart des États fédéraux prévoient expressément la possibilité d'une confiscation « temporaire » des téléphones portables par les enseignant.e.s afin de permettre aux enseignant.e.s de faire respecter une interdiction d'utilisation des téléphones portables.

3. Supports pédagogiques

Ce chapitre contient de nombreux supports et suggestions pour vous aider à introduire « Cool and Safe » dans votre classe ou approfondir les contenus de « Cool and Safe » avec votre classe. Les contenus individuels sont divisés en modules selon la structure « Cool and Safe ». Il y a un module « Initiation » ainsi que les modules 1 à 4, qui correspondent en matière de contenu aux quatre premiers modules « Cool and Safe ».

Ces supports ne remplacent en aucun cas l'exécution de la formation Web « Cool and Safe ». Ils constituent plutôt un complément et une extension de l'offre

et visent à consolider les acquis durablement. Les exercices ne s'appuient pas les uns sur les autres, ils peuvent donc être effectués dans n'importe quel ordre. Il est bien sûr possible d'aborder des thèmes individuels de manière ciblée.

Les supports pédagogiques ne nécessitent que peu de préparation et peuvent donc également être utilisés à court terme si nécessaire.

Pour faciliter votre préparation, vous trouverez souvent des modèles de copie, des fiches de travail ou d'autres supports en plus de la description.

IMPORTANT

Veillez lire attentivement toutes les informations et remarques complémentaires avant la mise en œuvre, car tous les exercices ne conviennent pas à tous les niveaux d'âge par exemple.

Pour l'application de certains supports pédagogiques, en plus d'une préparation personnelle approfondie, une introduction et une sensibilisation aux règles communes sont importantes. Peut-être existe-t-il déjà dans votre classe des règles de classe auxquelles vous pouvez avoir recours. Si ce n'est pas le cas, ce serait une bonne occasion de convenir de règles avec votre classe. Pour le travail avec « Cool and Safe », les principes suivants en particulier peuvent être utiles :

- Il est permis de ne rien dire sur un thème.
- Chacun s'écoute et se laisse parler.
- On peut rigoler – mais interdiction de se moquer.
- Les enfants peuvent poser des questions à tout moment si un point n'est pas clair pour eux.
- Chaque enfant parle pour lui-même, pas pour les autres.

Cette liste de règles est une suggestion et peut bien entendu être complétée à volonté. Par exemple, vous pouvez le faire en coopération avec les enfants de votre classe, puis écrire les règles ensemble sur une affiche et l'accrocher dans la classe à un endroit visible. Vous pourrez alors vous référer aux règles régulièrement si nécessaire.

Vous découvrirez peut-être également dans votre classe que la liste des règles est utile et judicieuse pour que les enfants s'impliquent dans les méthodes et les thèmes de « Cool and Safe ».

Il est préférable de prévoir suffisamment de temps pour chaque exercice afin de ne pas vous sentir sous pression. Les temps indiqués sont des estimations et il est tout à fait possible que vous ayez besoin de plus de temps pour un exercice ou que votre classe le termine plus rapidement. Ici, vous êtes l'expert.e et pouvez donc planifier judicieusement l'exercice dans le quotidien en classe.

IMPORTANT

Prêtez attention aux réactions des enfants pendant les exercices individuels et donnez-leur la liberté d'arrêter l'exercice s'ils se sentent mal à l'aise. Si nécessaire, essayez de discuter avec l'enfant concerné (voir dossier d'aide).

3.1 Plan d'ensemble de tous les supports pédagogiques

Initiation

Affiche « Smoggy »	23
Écouter ses sentiments.....	24
Jeu de devinette « Cool and Safe ».....	26

Module 1

Dessiner les notions de sentiments.....	28
Pantomime des sentiments.....	30
Météo des sentiments	32
« Je sors ! »	34
« Je sais quelque chose que tu ne sais pas. »	37
Affiche du corps.....	38
Mon bon droit	41
Top secret : positif ou négatif?.....	43
Notre code secret.....	46

Module 2

Ensemble, nous sommes forts.....	48
« Monte donc dans la voiture ! »	49
« Viens ici ! » – « Va-t'en ! »	50
Accord de covoiturage.....	51
Dis Non comme un lion !	54

Module 3

« Ça ne te regarde pas ! »	56
Labyrinthe des données.....	58
Pour qu'Internet reste agréable.....	61
Pour qu'Internet reste agréable.....	62

Module 4

Tout.e seul.e à la maison.....	64
Les enfants conseillent les enfants	69

Cool and Safe

Nous sommes
« Cool and Safe » !



Thèmes : programme « Cool and Safe », pleine conscience des sentiments propres

Méthode : exercice physique

Niveau d'âge : CP à CM1

Durée : env. 15 minutes



Initiation

Écouter ses sentiments

Initiation à « Cool and Safe » par le biais du thème « les sentiments »

Objectifs :

- Initiation au programme « Cool and Safe »
- Encourager la pleine conscience des sentiments propres

Marche à suivre :

- Les enfants sont assis à leur place. Expliquez-leur que vous allez faire un exercice de relaxation avec eux, puis lisez calmement :
 - Asseyez-vous confortablement et bien droits, les mains sur les genoux.
 - Si vous voulez, vous pouvez fermer les yeux.
 - Maintenant, essayez de ressentir exactement ce que ça fait d'être assis. Est-ce que vous sentez vos pieds sur le sol ? Essayez de sentir le sol le mieux possible.
 - Ensuite, concentrez-vous sur vos jambes, est-ce que vous sentez où elles sont sur la chaise ? Est-ce que vous sentez de la chaleur dans vos jambes ? Ou est-ce que vos jambes sont lourdes ?
 - Maintenant, sentons notre dos et notre ventre. Est-ce que vous sentez comme vous êtes assis bien droits ? Pouvez-vous sentir votre respiration ?
 - Inspirez et expirez profondément, est-ce que vous sentez votre poitrine bouger ?
 - Maintenant, écoutez au plus profond de vous et concentrez-vous sur ce que vous ressentez. Est-ce que vous sentez calmes ou tendus ? Est-ce que vous sentez fatigués ou bien éveillés ? Est-ce que vous avez une sensation étrange dans le ventre, ou est-ce que vous vous sentez en sécurité ? Quels autres sentiments percevez-vous en vous ? Écoutez à l'intérieur de vous et pensez au sentiment que vous pouvez ressentir.
 - Vous pouvez maintenant rouvrir les yeux et secouer légèrement vos bras et vos jambes, vous pencher et étirer votre dos jusqu'à ce que vous soyez complètement dans votre état normal.
 - Après l'exercice, demandez aux enfants quelles sont leurs perceptions. Avez-vous ressenti un sentiment ? Est-ce que l'un d'entre vous a envie de partager ce qu'il a ressenti à l'intérieur ?

Thèmes : programme « Cool and Safe », pleine conscience des sentiments propres

Méthode : exercice physique

Niveau d'âge : CP – CM1

Durée : env. 15 minutes



Initiation

- Laissez les enfants raconter leurs expériences, puis prenez l'affiche de « Smoggy » et affichez-la dans la classe. Expliquez aux enfants qu'il est très important de prêter attention à ses propres sentiments, car cela aide à mieux évaluer les situations difficiles. Lancez alors le thème « Cool and Safe » :
 - Je vous ai amené une photo de Smoggy du programme « Cool and Safe ». « Cool and Safe » est un programme informatique que nous ferons en classe au cours des prochaines semaines. Dans le programme, vous apprendrez à quels moments il est très important d'écouter vos sentiments.
 - Par exemple ...
 - ... lorsqu'un inconnu vous aborde.
 - ... lorsque quelqu'un vous touche.
 - ... lorsque vous êtes sur Internet.
 - ... lorsque des situations peuvent devenir dangereuses.
 - Dans « Cool and Safe », vous apprendrez également ...
 - ... où vous pouvez obtenir de l'aide en cas d'urgence.
 - ... ce que vous pouvez faire lorsque vous avez des sentiments négatifs.
 - ... à qui vous pouvez parler de vos sentiments négatifs.
- Vous devez ensuite clarifier les questions que les enfants pourraient avoir, mais ne pas approfondir la thématique de la formation.
- Si nécessaire, rendez-vous directement après dans la salle informatique avec les enfants et commencez « Cool and Safe ».

Matériel :

- Affiche « Smoggy » (disponible en page 23.)

Thèmes : programme « Cool and Safe »
Méthode : échauffement, mouvement/exercice physique
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 15 minutes



Initiation

Jeu de devinette « Cool and Safe »

Les connaissances préalables des enfants sont activées de manière ludique

Objectifs :

- Initiation à la formation « Cool and Safe »
- Initiation commune à la thématique

Marche à suivre :

- Préparez la salle à l'avance en mettant les tables et les chaises de côté. Accrochez une pancarte « Vrai » et une pancarte « Faux » sur deux murs opposés dans la classe. Accrochez un symbole de point d'interrogation sur l'un des murs restants.

- Expliquez les règles du jeu aux enfants :
 - Je vais vous lire quelques affirmations et vous pourrez décider si elles sont vraies pour vous ou non en vous plaçant du côté correspondant de la salle. Si vous n'arrivez pas à décider parce que vous n'êtes pas sûrs ou que ça pourrait être les deux, placez-vous au niveau du point d'interrogation.
 - L'important est que chacun se place à l'endroit qui correspond à ce qu'il pense. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

- Commencez maintenant par quelques affirmations générales pour démarrer, que vous pouvez modifier à volonté, par ex.
 - Tu te sens super bien aujourd'hui.
 - Tu aimes les maths.
 - Tu aimes bien aller à l'école.

- Lorsque les enfants ont compris le principe de l'exercice, vous pouvez poursuivre avec les thèmes de « Cool and Safe » :
 - Le soir, tu aimes bien lorsque tes parents te font un bisou pour te dire bonne nuit.
 - Tu as déjà été dans une situation où tu as eu peur ou tu as eu une sensation désagréable dans le ventre.
 - Tu gardes toujours les secrets pour toi.
 - Tes parents sont toujours au courant quand tu vas quelque part.
 - Parler à des inconnus peut être dangereux.
 - Si une mauvaise chose arrive, tu peux appeler la police même si tu es un enfant.
 - Tu ne dois pas faire aux autres ce que tu n'aimes pas qu'on te fasse.
 - Tu joues à des jeux sur l'ordinateur.
 - Tu vas parfois sur Internet.
 - Sur Internet, on doit dire son vrai nom quand quelqu'un le demande.
 - Tu sais à qui t'adresser pour obtenir des conseils ou de l'aide quand tu ne sais pas quoi faire dans une situation.

Thèmes : programme « Cool and Safe »
Méthode : échauffement, mouvement/exercice physique
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 15 minutes



Initiation



- Rassemblez les enfants en cercle sur des chaises et discutez du jeu. Pour ce faire, placez l'affiche de Smoggy au centre.
 - Vous avez vu que vous n'étiez pas toujours d'accord sur les sujets que nous avons vus.
 - Souvent, des enfants se tenaient sous le point d'interrogation parce qu'ils n'étaient pas sûrs.
 - Je vous ai amené une photo de Smoggy du programme « Cool and Safe ». « Cool and Safe » est un programme informatique que nous ferons en classe au cours des prochaines semaines.
 - Il traite des thèmes comme ceux que nous venons d'aborder.
 - Par exemple ...
 - ... Comment se comporter avec les inconnus ?
 - ... Pourquoi est-il important d'écouter ses propres sentiments ?
 - ... À quoi doit-on faire attention lorsque l'on navigue sur Internet ?
 - ... Que pouvez-vous faire dans des situations dangereuses ?
 - ... Où pouvez-vous obtenir de l'aide en cas d'urgence ?
 - ... Que pouvez-vous faire si vos droits ne sont pas respectés ?
- Vous devez ensuite clarifier les questions que les enfants pourraient avoir, mais ne pas approfondir la thématique de la formation.
- Si nécessaire, rendez-vous directement après dans la salle informatique avec les enfants et commencez « Cool and Safe ».

Matériel :

- Affiche « Smoggy » (disponible en page 23.)

Thème : sentiments
Méthode : exercice créatif en travail individuel
Niveau d'âge : CE1 à CM1
Durée : env. 45 minutes



Module 1

Dessiner les notions de sentiments

Apprendre à connaître les notions de sentiments, les dessiner et échanger à ce sujet dans la classe

Objectifs :

- Pouvoir mieux évaluer les sentiments
- Développement des compétences non verbales et verbales en ce qui concerne les sentiments

Référence théorique :

« Cool and Safe » aborde le fait qu'il existe des sentiments positifs et des sentiments négatifs. Dans cet exercice, les enfants peuvent approfondir leurs connaissances sur les possibilités d'exprimer les sentiments. Les enfants traitent le thème grâce à des dessins et gagnent ainsi en confiance en eux pour évaluer et exprimer les sentiments.

Marche à suivre :

- Distribuez la fiche de travail et demandez aux enfants de lire chacun des termes une fois.
- Expliquez aux enfants les mots inconnus.
- Les enfants doivent ensuite choisir quatre notions de sentiments (deux positifs/deux négatifs) et les représenter sous forme de dessins.
- Une discussion en classe clôture l'exercice. Vous pouvez par exemple discuter des couleurs utilisées ou des motifs que les enfants ont choisis. Vous pouvez également demander pourquoi un terme particulier a été choisi.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Si les enfants ont des difficultés à dessiner, aidez-les en discutant ensemble d'un exemple de situation ou en leur suggérant de se souvenir d'une situation avec le sentiment correspondant.

Matériel :

- Fiche de travail et crayons de couleur ou peinture à l'eau
- Feuilles vierges



Fiche de travail Dessiner les notions de sentiments

Module 1

Parmi les exemples, choisis deux sentiments **positifs** et entoure-les au crayon à papier.

plein d'attentes	excité	calme	optimiste	curieux	soulagé
	enthousiaste	fier	amusé	détendu	étonné
content	puissant	plein d'entrain	insouciant	en sécurité	avide de connaissances
	amoureux	joyeux	touché	serein	doux
plein d'espoir	paisible	fasciné	surpris	courageux	tendu
	équilibré	réjoui	sûr	apaisé	motivé
confiant	ravi	ému	gai	satisfait	vif
	léger	enchanté	de bonne humeur	décontracté	vivace

Choisis maintenant deux sentiments **négatifs** et entoure-les au crayon à papier.

crispé	paniqué	bouleversé	impatient	agacé	déseparé
	malheureux	mou	énervé	tendu	figé
confus	soucieux	nerveux	inquiet	agité	déprimé
	indifférent	triste	craintif	perplexe	renfrogné
impuissant	consterné	fatigué	seul	désespéré	las
	frustré	embrouillé	amer	anxieux	timide
en colère	incertain	épuisé	effrayé	furieux	découragé
	haineux	navré	ennuyé	déçu	mal à l'aise

Dessine les mots de sentiment entourés. Tu peux faire un dessin qui montre tous les sentiments, ou faire un dessin pour chaque sentiment. Tu peux décider toi-même comment tu veux dessiner les sentiments.

Thème : sentiments
Méthode : exercice physique en grand groupe
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 30 minutes



Module 1

Pantomime des sentiments

Les enfants représentent les notions de sentiments par le mime

Objectifs :

- S'exercer à exprimer les sentiments sans parler
- Développement du vocabulaire concernant les sentiments
- Développement des compétences de communication non verbale

Référence théorique :

Dans « Cool and Safe », les enfants apprennent qu'il existe des sentiments positifs et des sentiments négatifs. Les sentiments peuvent être exprimés non seulement verbalement, mais aussi de manière non verbale grâce au langage corporel.

Marche à suivre :

- Donnez aux enfants la fiche de travail et laissez-les choisir chacun un sentiment qu'ils souhaitent représenter.
- Chaque enfant mime un sentiment et les autres élèves doivent reconnaître et nommer le sentiment représenté.
- Encouragez les enfants à verbaliser ce qui leur a permis de reconnaître un sentiment ou ce qui leur a rendu la tâche difficile.
- Vous pouvez autrement également diviser les enfants en deux groupes qui s'affrontent.
- Vous pouvez développer l'exercice en demandant au préalable aux enfants d'apporter un petit miroir à l'aide duquel ils pourront représenter leurs sentiments par le mime.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Si vous remarquez que certains élèves ont des difficultés à comprendre les termes, il peut être judicieux d'en discuter en classe.

Matériel :

- Fiche de travail
- Si nécessaire un miroir pour chaque enfant



Fiche de travail Pantomime des sentiments

Module 1

Choisis une notion de sentiment puis représente-la par le mime (sans utiliser de mots).

excité	frustré	soulagé	épuisé	détendu	fatigué
mécontent	crispé	confus	étonné	en sécurité	paniqué
surpris	vivace	ennuyé	plein d'entrain	furieux	curieux
vexé	craintif	énervé	enthousiaste	seul	déçu
amusé	agacé	courageux	désemparé	gai	nerveux
impatient	malheureux	touché	incertain	fasciné	en colère
content	désespéré	horrifié	fier	tendu	calme
enchanté	agité	serein	amoureux	triste	satisfait

Thème : sentiments
Méthode : échauffement ou tour de table en grand groupe
Niveau d'âge : adapté à tous les niveaux d'âge
Durée : env. 10 minutes



Module 1

Météo des sentiments

Attribuer un symbole météo à un sentiment et indiquer à quoi cela est perceptible

Objectifs :

- Accéder aux sentiments propres
- Exprimer des sentiments à un niveau non verbal
- Recueillir les sentiments de l'ensemble du groupe

Référence théorique :

« Cool and Safe » aborde les sentiments positifs et les sentiments négatifs. Avant qu'un enfant puisse nommer ses propres sentiments, il doit apprendre à les explorer et à les classer.

Marche à suivre :

- Utilisez la fiche de travail comme base.
- Vous pouvez alors soit tendre un fil dans la classe et demander aux enfants d'y accrocher les symboles météo découpés à l'aide de pinces à linge, soit afficher les symboles au tableau et demander aux enfants de coller une gommette de couleur sur l'image correspondant à leur sentiment.
- Les enfants peuvent, sans obligation, expliquer pourquoi ils ont choisi un symbole particulier.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Vous devez motiver les enfants à s'écouter personnellement et à ne pas se rallier à un.e ami.e. Pendant ou après l'exercice, expliquez clairement que les sentiments peuvent changer, et qu'ils choisiront peut-être par exemple une image complètement différente le lendemain.

Matériel :

- Fiche de travail
- Gommettes de couleur ou pinces à linge
- Si nécessaire un fil





« Je sors ! »

Discussion de groupe sur le thème Prévenir

Objectifs :

- Approfondissement de la compréhension du bon moment et de la bonne manière de prévenir
- Renforcement du sentiment de responsabilité
- Transmission de mesures de sécurité

Référence théorique :

« Cool and Safe » insiste sur le fait que les enfants doivent dire à leurs parents où ils vont et quand ils seront de retour. Des exemples sont donnés dans cet exercice.

Marche à suivre :

- Remplissez la fiche de travail jointe avec les enfants.
- Réfléchissez ensuite ensemble aux raisons de prévenir ou de ne pas prévenir.
- Vous pouvez utiliser les questions directrices suivantes :
 - Pourquoi est-ce important de dire aux parents où l'on va ?
(en cas d'urgence, ils n'ont pas à chercher où est l'enfant ; aide plus rapide ; en cas d'absence non signalée, les parents savent que quelque chose ne va pas)
 - Pourquoi doit-on leur dire combien de temps on compte s'absenter ?
(pour éviter une inquiétude inutile ; en cas de disparition, il est possible d'obtenir de l'aide au plus vite ; si on rentre tard, les parents savent que quelque chose ne va pas)
 - Voyez-vous des situations dans lesquelles vous aimeriez également savoir où une personne est allée et jusqu'à quand elle sera partie ? Qu'avez-vous ressenti ?
 - Est-il suffisant d'emmener un téléphone portable avec soi ?
(Non, ça ne suffit pas, car il pourrait ne plus avoir de batterie, on peut ne pas avoir de réseau ou perdre son téléphone.)
 - Est-ce suffisant si votre meilleur.e ami.e est au courant ?
(Non, car les parents ne peuvent pas savoir qui sait où se trouve l'enfant.)
 - Pourquoi pensez-vous que vos parents se fâchent quand vous rentrez tard ?
(parce qu'ils s'inquiètent ; parce que les accords ne sont pas respectés)
- Vous pouvez ensuite réfléchir avec les enfants à d'autres situations dans lesquelles il serait également important que les parents ou au moins d'autres adultes sachent où se trouve l'enfant.
- Après la discussion, demandez aux enfants de se souvenir de l'exercice « Cool and Safe » correspondant et aidez-les à recenser au tableau les différentes façons de prévenir un adulte (conversation directe ; laisser un mot ; envoyer un SMS ; passer un appel).
- Pour que tout le monde puisse assimiler ceci, vous pouvez alors pour conclure demander à tous les enfants de dessiner ces quatre possibilités sur une feuille de papier.

Thème : sécurité, responsabilité
Méthode : discussion structurée en grand groupe
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 30 minutes



Module 1

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Soyez également ouvert.e aux réponses des enfants si, de leur point de vue, il existe en ce qui concerne l'exemple de cas des arguments compréhensibles pour ne pas informer les parents. Discutez ensuite une nouvelle fois de la raison pour laquelle il est et demeure important pour les parents de savoir où se trouve l'enfant à l'instant précis.

Matériel :

- Fiche de travail



Sophia est en CM1 et réussit très bien à l'école. Ses parents sont souvent stricts avec elle parce qu'ils veulent que Sophia aille au lycée et qu'elle fasse des études plus tard. Pour cette raison, elle n'a pas souvent le temps de jouer avec les autres. Mais depuis quelques semaines, elle est très amie avec sa nouvelle camarade de classe Marina.

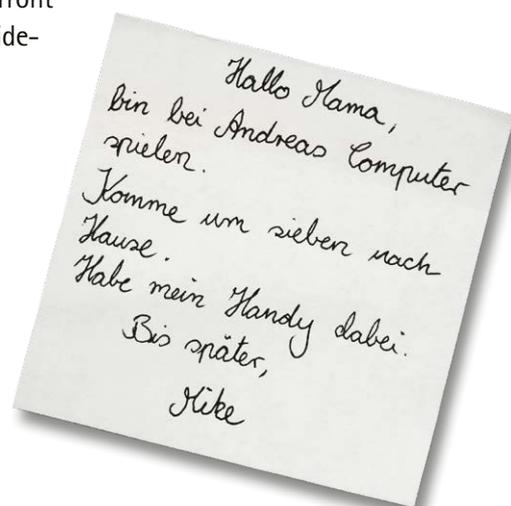
Un jour, leur professeur de musique est malade et le professeur principal leur annonce que la dernière heure de cours du lendemain sera donc annulée. Marina demande à Sophia si elle aimerait venir jouer chez elle pendant cette heure désormais libre. Sophia a peur que ses parents n'acceptent pas et réfléchit à ce qu'elle doit faire.

Que répondrais-tu au SMS de Sophia ?

Martin a rendez-vous avec Antoine pour jouer à des jeux sur l'ordinateur. Comme sa mère n'est pas là, il lui laisse un mot. Puis il enfourche son vélo et pédale jusque chez Antoine, qui l'attend déjà. Antoine a un grand sourire et tient fièrement dans ses bras le nouveau skateboard que son oncle lui a offert hier.

Il propose d'aller ensemble dans un skatepark à l'autre bout de la ville. Ils pourront alors l'essayer ensemble là-bas. Martin est très enthousiaste. Ils attachent rapidement le skateboard au vélo d'Antoine et partent sur les chapeaux de roues.

Qu'est-ce que Martin a oublié ?



Thème : secrets, silence
Méthode : discussion de groupe
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 20 minutes



Module 1

« Je sais quelque chose que tu ne sais pas. »

Réflexion commune sur le thème des secrets

Objectifs :

- Être capable de distinguer les secrets positifs et les secrets négatifs
- Compréhension profonde de la personne qui pourrait faire office de personne de confiance
- Découvrir qu'un secret peut également être positif et important

Référence théorique :

« Cool and Safe » aborde le fait qu'il existe des secrets positifs et des secrets négatifs afin que les enfants puissent se tourner vers une personne de confiance pour obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin. Cela peut nécessiter une réflexion commune, car tous les enfants ne savent pas toujours clairement comment reconnaître les secrets positifs et les secrets négatifs.

Marche à suivre :

- Demandez aux enfants de s'asseoir en cercle et encouragez la discussion sur ce thème.
- Les questions ouvertes possibles peuvent être :
 - Qu'est-ce qu'un secret ?
(un secret est quelque chose que seules certaines personnes savent et qu'elles cachent aux autres)
 - Dois-tu toujours garder un secret pour toi ?
(cela dépend du fait qu'il s'agisse d'un secret positif ou d'un secret négatif)
 - Qu'est-ce qu'un secret positif ? Qu'est-ce qu'un secret négatif ?
(secret positif: pas de sentiments négatifs, personne ne souffre/n'est mis en danger ; secret négatif: sentiments négatifs, quelqu'un souffre/est mis en danger)
 - Quels sentiments un secret positif et un secret négatif suscitent-ils ?
(secret positif: joie, impatience, picotements dans l'estomac, excitation ; secret négatif: maux de ventre, maux de tête, inquiétude, lassitude, fatigue, peur, faiblesse dans les genoux)
 - À qui peux-tu toujours te confier lorsque tu n'es pas sûr.e d'avoir le droit de révéler un secret précis ? (à toute personne de confiance ; au numéro d'aide 119)
 - As-tu déjà accidentellement révélé un secret à quelqu'un sans le vouloir du tout ?
 - Qu'est-ce que ça fait quand quelqu'un révèle un secret alors qu'on lui a demandé de ne pas le faire ?
(réflétez le dilemme entre d'un côté libération / soulagement pour les secrets négatifs mais trahison / rupture de confiance pour les secrets positifs)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Essayez de nuancer le fait que même un secret supposé positif peut parfois être négatif pour d'autres personnes – expliquez que c'est toujours le cas lorsqu'une personne est exclue du groupe.

Matériel :

- Aucun matériel nécessaire

Thème : autodétermination, perception du corps

Méthode : exercice physique individuel

Niveau d'âge : CP à CM1

Durée : env. 45 minutes



Module 1

Affiche du corps

Élaboration d'un dessin qui aborde la pertinence des contacts physiques

Objectifs :

- Approfondir les connaissances des différentes sensations lors de contacts physiques
- Sensibilisation aux limites et besoins individuels lors de contacts physiques

Référence théorique :

Dans « Cool and Safe », les enfants apprennent quels sont leurs droits par rapport à leur corps. L'autodétermination au sens du développement de la personnalité (article 2, alinéa 1 de la Loi fondamentale) et l'autodétermination individuelle concernant le corps propre est un thème central qui doit être approfondi avec cet exercice.

Marche à suivre :

- Copiez et distribuez la fiche de travail, en donnant aux garçons et aux filles la fiche de travail correspondant à leur sexe.
- Demandez aux enfants de marquer sur leur propre fiche de travail les endroits où ils aiment bien être touchés et où ils n'aiment pas être touchés.
- Récupérez les dessins et ouvrez la discussion dans la classe.

Dans ce cadre, les questions suivantes peuvent être utiles :

- Où aimez-vous bien être touchés et par qui ?
- Y a-t-il des personnes qui ne sont pas autorisées à vous toucher à ces endroits ?
(Clarifier la différence entre les différents groupes de personnes – personnes de confiance VS personnes moins connues)
- Cela est-il pareil pour tous les enfants ?
(Expliquer clairement que cela peut varier d'un enfant à l'autre ; tenir compte des différences culturelles)
- Les endroits où vous aimez être touchés peuvent-ils changer ?
(Souligner que cela peut changer avec l'âge – par ex. se faire essuyer par les parents ; changements également en fonction de la situation – par ex. un bisou avant d'aller au lit ou dans la cour de l'école)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Respectez si un enfant ne veut pas participer à l'exercice ou cesse l'activité.

Matériel :

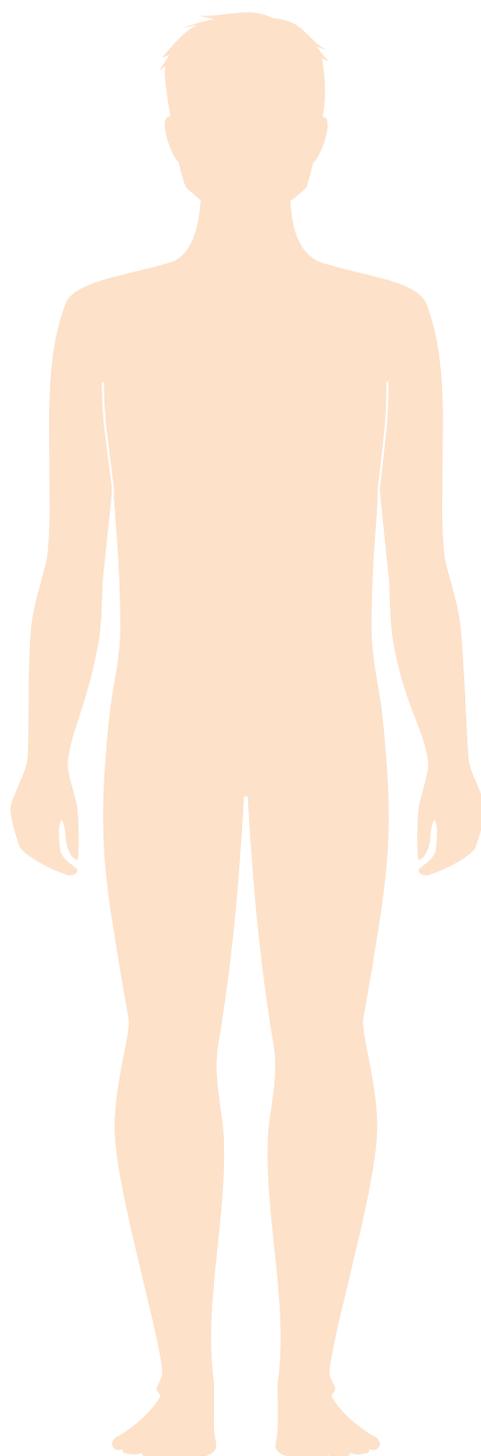
- Fiche de travail
- Crayons de couleur



Fiche de travail
Affiche du corps pour les garçons

Module 1

Réfléchis aux noms des parties du corps. Connais-tu un mot pour chaque partie du corps ? Marque les endroits où tu aimes bien être touché et les endroits où tu n'aimes pas être touché. Utilise deux couleurs différentes.

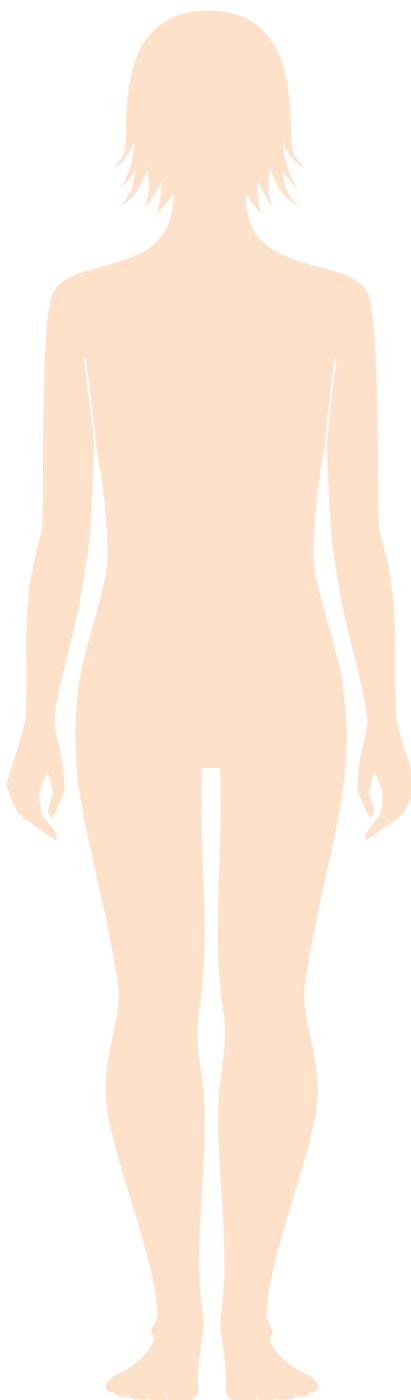




Fiche de travail
Affiche du corps pour les filles

Module 1

Réfléchis aux noms des parties du corps. Connais-tu un mot pour chaque partie du corps ? Marque les endroits où tu aimes bien être touché et les endroits où tu n'aimes pas être touché. Utilise deux couleurs différentes.



Thème : revendiquer ses droits
Méthode : réflexion ou introduction au thème
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 15 minutes



Module 1

Mon bon droit

Les enfants découvrent des situations dans lesquelles ils doivent défendre leurs droits

Objectifs :

- Faire comprendre aux enfants quels sont leurs droits
- Apprendre aux enfants quand ils ont le droit de dire « Non »

Référence théorique :

« Cool and Safe » aborde le fait que les enfants ont des droits. Dans cet exercice, les enfants doivent comprendre que revendiquer ses droits ou ne pas le faire dépend de la situation.

Marche à suivre :

- Les enfants reçoivent la fiche de travail et doivent la remplir tous seuls ou avec leur voisin.e.
- La tâche consiste à évaluer, parmi les situations présentées, celles dans lesquelles il est judicieux et bon de se défendre et dans lesquelles ça ne l'est pas.
- Une discussion commune autour de la fiche de travail a ensuite lieu.

Dans ce cadre, vous devez aborder les questions suivantes :

- Que peuvent faire les enfants concernés pour revendiquer leurs droits?
(Chercher la discussion avec les principaux intéressés ; présenter les raisons propres et arguments en détail)
- Pourquoi est-il important que parfois, les autres aussi aient des droits?
(Certaines interdictions protègent les enfants – par ex. pour les films interdits aux -18 ans ou les sites Internet inappropriés ; parfois, il faut décider ce qui convient le mieux à un groupe plus large – par ex. la famille)
- Solutions aux exemples :
 - Exemples 1, 3, 4 et 7 : l'enfant peut revendiquer ses droits
 - Exemples 2, 5, 6 et 8 : l'enfant n'est pas dans son droit

Matériel :

- Fiche de travail



Indique si l'enfant peut et doit revendiquer son droit de dire « Stop » dans la situation présentée. Marque un dans la case lorsque l'enfant peut revendiquer ses droits.



Si l'enfant n'est pas dans son droit, inscris une croix dans la case. Le dernier champ est vide. Imagine toi-même une situation et écris-la. Décide là aussi si l'enfant doit ou non dire « Stop ! ».



1. Lisa aime écrire dans son journal. Elle ne veut pas que quelqu'un le lise. Sa mère s'empare du journal pour le feuilleter. Lisa dit qu'elle ne doit pas faire ça.
2. Max ne veut pas aller à l'école ce matin car il est encore fatigué. Mais ses parents exigent qu'il y aille. Max refuse et tire la couverture sur sa tête.
3. Jérémie est assis dans sa chambre, au téléphone avec son ami Paul. Soudain, sa petite sœur franchit la porte et s'assoit sur son lit. Jérémie exige qu'elle frappe à sa porte avant d'entrer et il peut décider si elle a le droit d'entrer.
4. Lorsque Clara rentre à la maison, elle voit une lettre de sa correspondante ouverte sur la table de la cuisine. La lettre lui est adressée. Elle va voir sa mère et se plaint que son courrier ait été ouvert.
5. Les parents d'Olivier doivent déménager. Olivier doit donc changer d'école. Olivier trouve ce déménagement stupide et ne veut pas déménager. Olivier dit qu'il préfère rester ici et dit que c'est son droit de décider où il habite.
6. Patrick veut regarder un film et attrape un DVD interdits aux moins de 18 ans sur l'étagère. Sa mère lui reprend aussitôt des mains et lui dit qu'il est trop jeune pour ce film. Patrick exige de pouvoir décider lui-même de ce qu'il a le droit de regarder.
7. Lena doit aller chez son oncle pour le week-end car sa mère est à l'hôpital et son père a beaucoup de travail. Elle a peur de son oncle et refuse d'aller chez lui. Elle demande de chercher une autre solution.
8. Kévin aime beaucoup s'installer devant l'ordinateur et naviguer sur Internet. Mais cela l'agace que ses parents fassent très attention à ce qu'il y fait et qu'il ne puisse même pas accéder à certains sites. Il exige de pouvoir en décider lui-même.
9. Voici ton propre exemple : _____

Thème : les secrets positifs et négatifs

Méthode : jeu de groupe

Niveau d'âge : CE2-CM1

Durée : env. 45 minutes



Module 1

Top secret : positif ou négatif ?

Jeu de devinette sur le thème « les secrets positifs et négatifs »

Objectifs :

- Être capable de distinguer les secrets positifs et les secrets négatifs
- Découvrir qu'un secret peut également être positif et important
- Réfléchir à la gestion des différents types de secrets

Référence théorique :

Les enfants doivent apprendre à classer différents types de secrets selon qu'il s'agit de secrets positifs ou négatifs. Cet exercice est conçu pour les aider à savoir quand révéler un secret et quand ne pas le faire.

Marche à suivre :

- Dans un ordre aléatoire, lisez à haute voix l'un des secrets (voir matériel).
- Les enfants doivent décider si l'exemple est un secret positif ou un secret négatif.
- Si un grand espace est disponible, les enfants peuvent prendre leur décision par exemple en se déplaçant vers un coin spécifique de la pièce. Si ce n'est pas possible, les enfants peuvent utiliser des pancartes en papier (voir fiche de travail) pour communiquer leur décision depuis leur place en les levant.
- Dès que les enfants ont pris leur décision, posez-leur quelques questions :
 - Pourquoi avez-vous pris cette décision ?
(Indiquez quel groupe a la bonne réponse.)
 - Que peut-on faire quand il s'agit de secrets négatifs ?
(Écrire ; appeler le numéro d'aide 119 ; raconter aux parents ; raconter à quelqu'un de confiance)
 - À qui révéler des secrets négatifs ?
(À toute personne en qui on a confiance)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Vous pouvez modifier l'exercice pour les CE2 et les CM1.

La consigne serait alors la suivante :

- Les enfants reçoivent chacun une feuille vierge.
- Chaque enfant doit alors penser à un secret positif ou négatif et l'écrire sur la feuille, personne d'autre ne doit voir ce qui est écrit.
- Ramassez les feuilles.
- Poursuivez avec la consigne ci-dessus.

Matériel :

- Si nécessaire fiche de travail
- Si nécessaire 1 ou 2 feuilles blanches A6 par enfant
- Si nécessaire des ciseaux



Secrets positifs :

1. Les parents de Lisa ont organisé une fête pour ses dix ans et ont invité tous ses amis. Comme Lisa ne doit pas le savoir, tout le monde doit garder le secret de la fête.
2. Tino apprend que son camarade de classe Lucas fait de la danse classique. Mais Lucas ne veut pas que les autres élèves le sachent car il a peur qu'on se moque de lui. Il demande à Tino de garder le secret pour lui.
3. Annabelle aime vraiment bien Tim, mais ne veut pas que quelqu'un le sache. Lorsque son amie Léonie lui rend visite, elle voit une feuille sur laquelle Annabelle a dessiné plein de cœurs et le nom de Tim. Annabelle demande à Léonie de ne le raconter à personne.
4. Sarah a une nouvelle meilleure amie depuis un mois : Marina. Aujourd'hui, elle montre à Marina sa cachette secrète : une petite grotte dans la forêt où elle va toujours pour jouer, lire et réfléchir. Elle propose à Marina de jouer là-bas avec elle. Mais personne d'autre ne doit entendre parler de la grotte !
5. Léonard joue au football dans un club. Lors du dernier match, il a raté un penalty. Depuis, il s'entraîne secrètement avec son ami Nico. Il demande à Nico de garder le secret pour qu'il puisse surprendre tout le monde au prochain entraînement.

Secrets négatifs :

1. Caro rentre en classe. Alors qu'elle s'apprête à entrer, elle aperçoit un garçon. Il prend quelque chose dans le cartable de quelqu'un d'autre et le cache rapidement dans la poche de son pantalon. Le garçon lui demande de n'en parler à personne. Plus tard, quelqu'un dans la classe de Caro ne retrouve plus son porte-monnaie.
2. Victor a entendu que Sandro écrit des choses méchantes sur les autres sur Internet sous un faux nom. Quand il lui dit de ne pas faire ça, Sandro rit. Il dit qu'il peut faire ce qu'il veut et menace de raconter que Victor aime Lisa.
3. Sur le chemin de l'école le matin, Ilhan doit éviter un chat avec son vélo. Il heurte alors une voiture garée avec son vélo. Il y a une rayure sur le véhicule. Ilhan se demande s'il doit garder cela pour lui ou s'il doit en parler à la maison.
4. L'entraîneur de Dimitri l'a invité plusieurs fois chez lui. Mais Dimitri n'aime pas la façon dont il le regarde parfois, ni qu'il le touche quelquefois à des endroits où il ne veut pas être touché. L'entraîneur a dit que Dimitri ne devait parler à personne de ces choses, sinon il serait exclu de l'équipe.
5. Mélanie, Sophia, Max et Carl sont ensemble à la piscine. Ce jour-là, il y a aussi un garçon plus âgé de leur école. Lorsqu'il s'amuse dans l'eau, il essaie constamment d'enlever le maillot de bain des autres, bien qu'ils ne le veuillent pas. Il leur dit qu'ils ne doivent le raconter à personne.



Fiche de travail

Top secret : positif ou négatif ?

Module 1



Secret positif :



Secret négatif :



Thème : secrets positifs
Méthode : exercice créatif individuel ou en binôme
Niveau d'âge : CE1 à CM1
Durée : env. 45 minutes



Module 1

Notre code secret

Le thème des secrets est repris avec un exemple d'écriture secrète

Objectifs :

- Processus d'apprentissage que des secrets positifs peuvent être utiles
- Étude différenciée des secrets positifs

Référence théorique :

Les enfants traitent de manière créative le thème des secrets positifs, en s'inspirant de l'histoire de l'écriture secrète dans « Cool and Safe ».

Marche à suivre :

- Cet exercice serait particulièrement judicieux après la leçon « Je sais quelque chose que tu ne sais pas ».
- Sur la fiche de travail, vous trouverez différentes méthodes d'écriture secrète, qui peuvent être testées conjointement.
- Mais vous pouvez également motiver les enfants à apporter leurs propres idées et à inventer une toute nouvelle forme d'écriture secrète ou de langage secret.
- Avec les enfants, réfléchissez aux secrets qui peuvent et ne doivent pas être cryptés à l'aide d'un code secret.
- Posez les questions suivantes pour susciter la réflexion :
 - Quand les écritures secrètes ne doivent-elles pas être utilisées ?
(dans les devoirs en classe ; sur les notes pour les parents, ...)
 - À qui peut-on parler d'une écriture secrète ?
(Si cela ne dérange personne, l'écriture secrète ne peut être révélée qu'après consultation des autres détenteurs de l'écriture secrète)
 - Quand une écriture secrète n'est-elle pas un secret positif ?
(Lorsqu'elle est utilisée pour exclure d'autres personnes d'un groupe ou pour se moquer d'eux)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Signalez que les écritures secrètes ne sont pas correctes lorsqu'elles sont utilisées pour exclure d'autres enfants du groupe.

Matériel :

- Varie selon l'écriture secrète



Écriture en miroir

Comment cela fonctionne :

Chaque lettre et la phrase entière sont écrites inversées en miroir.

Dans l'idéal, l'écriture en miroir doit être écrite à l'aide d'un miroir de poche et peut ainsi être déchiffrée plus tard.



Code à séparation

Comment cela fonctionne :

Écrire simplement un texte en lettres minuscules et placer les espaces à des endroits inhabituels.

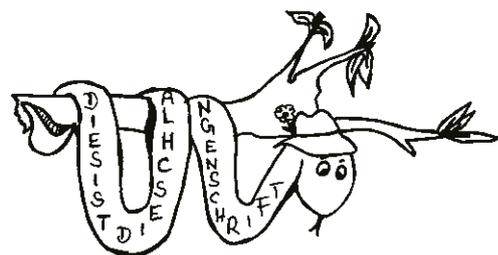
Voici à quoi cela ressemble par exemple :

cen'e stp assi fac ile, ma isa vecun peud eprat ique, tuyar rive ra svite.

Écriture de serpent

Comment cela fonctionne :

Écrire chaque lettre de haut en bas dans la première colonne, de bas en haut dans la deuxième colonne, de nouveau de haut en bas dans la troisième, et ainsi de suite. On ne lit alors pas de gauche à droite, mais en zigzags.



Écriture ABC

Comment cela fonctionne :

Dans la première rangée, l'alphabet est dans le bon ordre et dans la deuxième rangée dans l'ordre inverse (bien sûr, les accents peuvent également être inclus si nécessaire). Le texte est alors écrit en remplaçant les lettres de la deuxième rangée par les lettres correctes l'une après l'autre.

Voici à quoi cela ressemble par exemple :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A

FMV MLFEVOOV VXIRGFIV.

Alternativement, la deuxième rangée peut également être remplie avec des chiffres.

Encre secrète

Comment cela fonctionne :

Le message peut être laissé sur une feuille de papier à l'aide d'un cure-dent et de jus de citron. Lorsque la feuille est ensuite repassée avec précaution à l'aide d'un fer à repasser ou tenue sous une ampoule puissante, l'écriture apparaît.



Attention : veiller que le papier ne devienne pas trop chaud et qu'il ne brûle pas !

Thème : sentiment de groupe, appartenance, force
Méthode : exercice de mouvement (jeu à s'attraper) en grand groupe
Niveau d'âge : CE1 à CM1
Durée : env. 20 minutes



Module 2

Ensemble, nous sommes forts

Jeu à s'attraper pour un bon sentiment de communauté

Objectifs :

- Expérimenter et renforcer le sentiment de communauté
- Vivre des expériences positives avec les camarades de classe

Référence théorique :

Grâce à des expériences positives d'appartenance à un groupe, les enfants sont plus susceptibles de rechercher la proximité et la force d'une communauté, même dans des situations à risque. Cela peut constituer une aide importante dans des situations dangereuses.

Marche à suivre :

- Un terrain de jeu est défini (gymnase ou cour de l'école). Le terrain de jeu a 2 extrémités – départ et arrivée. À une extrémité (arrivée) se trouvent les attrapeurs et à l'autre extrémité (départ) se trouvent les enfants qui sont attrapés.
- La mission des enfants consiste à atteindre le côté d'arrivée sans se faire attraper.
- D'abord, 2 ou 3 enfants qui attrapent les autres enfants sont désignés comme attrapeurs.
- Les enfants ne sont autorisés à se déplacer dans l'espace que lorsqu'ils sont seuls.
- Lorsque 2 enfants se tiennent la main, ils ne peuvent pas être attrapés, mais ils n'ont plus le droit de se déplacer. Les enfants doivent alterner entre être immobiles ensemble (maximum 3 secondes) et courir jusqu'à l'arrivée.
- En tant qu'enseignant.e, vous donnez le signal de départ.
- Les attrapeurs tentent alors d'attraper les autres enfants. Ceux-ci essaient à leur tour d'atteindre l'autre côté de la pièce.
- Si un enfant est attrapé, il doit quitter le terrain de jeu et ne peut plus jouer pendant cette partie.
- La réflexion ultérieure sur le jeu est particulièrement importante.

À cet effet, vous pouvez poser les questions suivantes :

- Comment était-ce pour toi d'obtenir de l'aide de quelqu'un ?
- As-tu apprécié l'aide des autres ?
- Qu'as-tu ressenti lorsque tu n'as trouvé personne à qui tenir la main ?
- Pourquoi est-il important d'être parfois ensemble, en tant que groupe, dans la vraie vie ?

(Lorsqu'il y a plusieurs personnes ensemble, moins de choses peuvent se passer ; le groupe offre une protection ; en cas d'urgence, il est possible d'obtenir de l'aide ; il est important de ne pas se séparer lorsque l'on est en groupe)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Assurez-vous que les enfants alternent bien entre rester immobiles ensemble et courir individuellement pour que le jeu reste fluide.

Matériel :

- Aucun matériel nécessaire

Thème : sécurité, proximité et distance
Méthode : jeu de rôle en grand ou petit groupe
Niveau d'âge : CP à CM1
Durée : env. 20 minutes



Module 2

« Monte donc dans la voiture ! »

Une voiture garée est utilisée pour s'entraîner à garder une distance suffisante

Objectifs :

- Sensibilisation aux situations potentiellement dangereuses, communication des options d'action
- Développement de l'expérience de la proximité et de la distance

Référence théorique :

Dans « Cool and Safe », les enfants apprennent à maintenir une distance suffisante par rapport aux voitures inconnues. Dans cet exercice, les enfants peuvent expérimenter la distance à laquelle ils doivent se tenir d'une voiture pour ne pas être en danger.

Marche à suivre :

- Emmenez les enfants au parking de l'école où se trouve une voiture garée. Si possible, asseyez-vous dans la voiture ou demandez à un autre adulte de le faire. Montrez aux enfants jusqu'où votre bras peut s'étendre par la fenêtre ouverte et à quelle distance ils doivent donc se tenir.
- Posez différentes questions aux enfants et laissez-les essayer :
 - À quelle distance de la voiture doit-on se tenir ?
(Maintenir une distance d'au moins 3 pas)
 - Que doit-on faire si l'adulte tend la main ?
(S'éloigner, dire Non, appeler à l'aide)
 - Doit-on monter si on nous promet par exemple un jouet ?
(Non, ne jamais monter dans la voiture d'un inconnu)
 - À quel volume doit-on parler lorsqu'on répond à une question de l'adulte ?
(Toujours parler assez fort pour que d'autres personnes puissent entendre ce qui est dit ; mieux vaut parler plus fort que s'approcher)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Veillez à ne pas effrayer les enfants. Si possible, demandez à une autre personne de participer à la leçon.

Matériel :

- Une voiture garée

Thème : pratiquer l'affirmation verbale et physique
Méthode : exercice physique en binôme
Niveau d'âge : CE1 à CM1
Durée : env. 10 minutes



Module 2

« Viens ici ! » – « Va-t'en ! »

Exercice non verbal et verbal pour exiger que son interlocuteur s'éloigne

Objectifs :

- Maintenir le contact visuel, comprendre les expressions faciales de l'interlocuteur
- Posture stable
- Verbaliser à haute voix

Référence théorique :

Certains enfants ont du mal à s'affirmer verbalement et par le langage corporel face à une autre personne et à présenter leur point de vue. C'est ce à quoi ils doivent s'exercer ici.

Marche à suivre :

- Créez une allée avec les enfants, deux enfants se font face et se regardent.
- Dans chaque binôme, un enfant commence alors à gesticuler avec ses mains et à dire « Viens ici ! ». L'autre enfant refuse par un geste de la main et répond « Va-t'en ! ». Les rôles peuvent ensuite être inversés.
- Il s'ensuit pour terminer une petite analyse avec les enfants :
 - Comment était-ce pour toi de hausser le ton ?
 - Qu'est-ce qui a changé pour toi ?
 - Qu'as-tu perçu et observé ?

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Des adultes peuvent également faire cet exercice avec les élèves. L'adulte joue le rôle de celui qui dit « Viens ici ! », l'enfant de nouveau le rôle de celui qui refuse et s'oppose.

Matériel :

- Aucun matériel nécessaire

Thème : monter en voiture avec d'autres personnes
Méthode : travail individuel / travail silencieux
Niveau d'âge : CE1 à CM1
Durée : env. 10 minutes



Module 2

Accord de covoiturage

Création d'un accord de covoiturage personnel

Objectifs :

- Percevoir les sentiments propres
- Traiter les thèmes « Qui est un inconnu pour moi ? » et « En qui ai-je confiance ? »
- Favoriser la communication entre enfants et adultes

Référence théorique :

Les enfants ne sont souvent pas conscients du danger qu'ils courent en montant en voiture avec d'autres et n'y voient aucun danger au préalable. Le thème « Monter en voiture avec d'autres personnes » doit donc être une nouvelle fois intensifié et assurer davantage de confiance en soi.

Marche à suivre :

- Vous trouverez ci-joint une copie de l'accord de covoiturage.
- Les enfants doivent réfléchir aux personnes avec qui ils peuvent monter en voiture et en discuter à la maison. L'accord doit alors être consigné par écrit.
- Les enfants doivent se demander précisément avec qui ils monteraient en voiture. Ici, la perception des sentiments de l'enfant est cruciale. Accordez suffisamment de temps pour l'exercice.
- Les enfants ont ensuite comme devoir de ramener l'accord de covoiturage à la maison et d'en discuter avec leurs tuteurs.
- Le lendemain, les enfants vous rendent l'accord de covoiturage dont ils ont discuté à la maison.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Le lendemain, assurez-vous que chaque enfant vous remette l'accord de covoiturage. Faites une copie du contrat pour chaque enfant et remettez cette copie à l'enfant.

Matériel :

- Fiche de travail



Il t'arrive sûrement de monter parfois en voiture avec d'autres adultes que tes parents.

Pour cette raison, il est important que toi et tes parents déterminiez bien avec qui tu as le droit de monter en voiture.

C'est à ça que sert cet ACCORD DE COVOITURAGE.

Étape 1 : Réfléchis bien aux adultes avec lesquels tu as le droit de monter en voiture. Réfléchis aux sentiments que t'inspirent certaines personnes et aux adultes en qui tu as confiance. N'inscris pas trop de personnes sur l'accord de covoiturage, concentre-toi plutôt sur deux ou trois adultes et prête bien attention à tes sentiments.

Étape 2 : Après avoir bien réfléchi à tout et avoir noté les adultes, ramène cet accord de covoiturage à la maison.

Étape 3 : Discute ensuite de l'accord de covoiturage avec tes parents. Peut-être que l'un de vous pourra trouver une autre personne qui peut venir te chercher à l'école. Discutes-en avec tes parents et continue à écouter tes sentiments !

Étape 4 : Après avoir tout discuté à la maison, donne l'accord de covoiturage à ton enseignant ou ton enseignante. Ton enseignant / ton enseignante peut alors te faire une copie de l'accord de covoiturage.

Amuse-toi bien à remplir l'accord !



ACCORD DE COVOITURAGE

entre

_____ et _____
(nom de l'enfant) (nom du tuteur/de la tutrice légal.e)

Nous déclarons par la présente que nous nous sommes conjointement mis d'accord sur les personnes suivantes, avec lesquelles

_____ est autorisé.e à monter en voiture :
(nom de l'enfant)

Nom, prénom	Adresse (rue, ville)	Téléphone
		 Téléphone fixe :  Portable :
		 Téléphone fixe :  Portable :
		 Téléphone fixe :  Portable :

Nous déclarons par la présente que nous contacterons immédiatement l'école en cas de modification et que nous informerons également l'enseignant.e responsable de la classe des modifications.

Date : _____

Signature de l'enfant : _____

Signature du tuteur/de la tutrice légal.e : _____

Thème : force, affirmation de soi, refuser les choses désagréables

Méthode : exercice de groupe

Niveau d'âge : CP à CM1

Durée : env. 10 minutes



Module 2

Dis Non comme un lion !

Dire Non de différentes manières

Objectifs :

- Pouvoir dire non (verbalement et non verbalement).
- Pouvoir mieux évaluer son propre corps et sa propre voix.

Référence théorique :

Dans « Cool and Safe », les enfants apprennent qu'il est important de dire Non. Dans le cadre de cet exercice, les enfants peuvent s'exercer à dire non par la pratique. Ils apprennent à représenter leur propre avis et à renforcer activement leur capacité de défense propre par des déclarations verbales.

Marche à suivre :

- Les enfants forment des groupes de deux.
- Les deux enfants d'un groupe doivent alors se tenir face à face à une grande distance de sorte que tous les enfants de la classe forment une allée.
- Les élèves doivent d'abord essayer d'exprimer verbalement une négation. C'est d'abord au tour d'un côté de l'allée des enfants, puis au tour de l'autre.
- enfant dont ce n'est pas le tour de dire Non doit se mettre à courir, faire attention au signal donné et ne s'arrêter que lorsqu'il a compris un Non clair et à haute voix.
- Encouragez les enfants à essayer différents volumes et différentes intensités.
- Vous pouvez ensuite réitérer l'exercice et demander aux enfants de dire Non uniquement avec leur corps (*secouer la tête ; se détourner ; faire un geste de l'index ; faire un visage « méchant » ; ignorer l'autre personne*).
- Au troisième tour, vous pouvez rendre ce même exercice un peu plus créatif.
- Demandez aux enfants comment les animaux diraient Non verbalement et non verbalement s'ils pouvaient parler. Encouragez les élèves à essayer directement [par ex. : – l'ours ? (*énergique, en rugissant fort*) ; – le chat ? (*malicieux, en miaulant à moitié*) ; – le serpent ? (*sur la défense, en sifflant à voix basse*) ; – le dinosaure / dragon ? (*puissant, en feulant fort*) ; – la souris ? (*timide, en couinant à voix basse*)].
- La réflexion ultérieure sur le jeu est particulièrement importante.

À cet effet, vous pouvez poser certaines des questions suivantes :

- Comment était-ce pour vous quand vous aviez encore le droit de parler ?
- Était-il facile de dire Non sans parler ?
- Qu'avez-vous ressenti quand vous deviez vous comporter comme un animal ?
- Qu'avez-vous trouvé facile et moins facile ?
- Qu'avez-vous ressenti lorsque vos camarades de classe se sont approchés ou ont dit Non ?
- Quand avez-vous trouvé le Non particulièrement clair et à quoi l'avez-vous ressenti, entendu et/ou vu ?
- Quelle est alors la meilleure façon de dire Non à l'avenir si vous voulez qu'une autre personne comprenne et respecte votre Non ?

(Clairement et à voix haute, avec l'aide du corps – se tenir droit, tendre les mains, etc.)

Thème : force, affirmation de soi, refuser les choses désagréables

Méthode : exercice de groupe

Niveau d'âge : CP à CM1

Durée : env. 10 minutes



Module 2

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Aidez les enfants à exprimer leur Non quand vous voyez qu'ils ont des difficultés.

Matériel :

- Aucun matériel nécessaire

Thème : comportement sûr dans le chat

Méthode : échange en binôme

Niveau d'âge : CE2 – CM1

Durée : env. 15 minutes



Module 3

« Ça ne te regarde pas ! »

Traiter les éventuelles questions dans le chat

Objectifs :

- Apprendre à prendre ses distances
- Réagir en temps voulu

Référence théorique :

Dans le chat, on peut trouver des adultes qui recherchent le contact avec des enfants et des jeunes afin d'établir une relation de confiance. En conséquence, certains enfants font des rencontres désagréables dans le chat et cela les dépasse. Le but de cet exercice est de communiquer les informations qui ne doivent pas être divulguées dans le chat et les informations qui peuvent être divulguées avec l'esprit tranquille.

Marche à suivre :

- Les enfants travaillent en binôme sur la fiche de travail et doivent discuter des déclarations et des propos qui sont des intrusions dans la sphère privée de l'enfant et qui n'ont pas à intéresser le partenaire de discussion fictif.
- Les enfants doivent ensuite barrer les propos qui les mettent mal à l'aise.
- Une discussion en classe doit ensuite être proposée.

Posez les questions de réflexion suivantes :

- Quelles déclarations vous ont paru étranges ?
- Quel était selon vous l'objectif de l'autre personne ?
- Pourquoi est-il important de quitter une discussion si vous ne vous sentez pas à l'aise ?
(Dans le chat, il y a parfois des gens qui veulent qu'on leur envoie des photos ou qu'on leur donne notre adresse, ou qui aiment juste énerver les gens. Plus vite on quitte la discussion, moins il y a de chances que quelqu'un y parvienne.)
- Que pouvez-vous faire si quelqu'un vous écrit quelque chose qui vous effraie ou vous met mal à l'aise ?
(Quitter la discussion ; bloquer l'utilisateur ; contacter les modérateurs du chat ; le raconter aux parents ; faire une capture d'écran dans les cas graves)

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Expliquez clairement que les enfants doivent faire confiance à leurs sentiments et qu'ils peuvent quitter une discussion ou un chat à tout moment si cela les met mal à l'aise.

Matériel :

- Fiche de travail



Fiche de travail

Ça ne te regarde pas !

Module 3

Tu peux lire ici des affirmations provenant d'un chat. Imagine qu'un étranger t'envoie ces messages. Demande-toi quelles affirmations et quelles questions sont acceptables et celles qui devraient te faire immédiatement quitter la discussion et en parler à tes parents.

Barre les questions et les affirmations qui te mettent mal à l'aise ou qui te paraissent étranges. Discutes-en avec un ou une partenaire.

Privat mit CrazyC23

(14:14) 🧑 CrazyC23: Hey wie gehst dir? Lust zu chatten?
(14:15) 👸 PrinzessinSusi: Hey, wie alt bist du?

✓ 😊 ⚠

Privat mit Milow

(14:12) 🧑 Milow: hey wie gehst dir so?
(14:15) 👸 PrinzessinSusi: Gut und dir?
(14:15) 🧑 Milow: ja auch was machste so?
(14:17) 🧑 Milow: ?
(14:20) 👸 PrinzessinSusi: Hör Musik und surfe im Internet

✓ 😊 ⚠

Privat mit Fantasiefreund

(09:10) 🧑 Fantasiefreund: Hey, wie alt bist du?
(09:11) 🧑 Mausezähnhchen: Das verrate ich dir nicht!
(09:11) 🧑 Fantasiefreund: Geheimnisvoll...
(09:11) 🧑 Fantasiefreund: 🤔👉
(09:11) 🧑 Fantasiefreund: Du kannst mir vertrauen!
(09:11) 🧑 Fantasiefreund: Bist du allein zu Hause?

✓ 😊 ⚠

Privat mit Wölkchen

(09:04) 🧑 Wölkchen: Kannst du die etwa nicht leiden?
(09:04) 🧑 Wölkchen: tsss
(09:05) 🧑 Wölkchen: Tina...
(09:05) 🧑 Wölkchen: Was ist das auch schon für ein Name
(09:05) 🧑 Wölkchen: Es gibt schon komische Menschen
(09:05) 🧑 Mausezähnhchen: Ja das finde ich aber auch, die ist echt total komisch.
(09:06) 🧑 Mausezähnhchen: 🤪
(09:07) 🧑 Wölkchen: Bist du gut gelaunt heute?
(09:08) 🧑 Mausezähnhchen: Ja geht so, wenn ich etwas über andere lästern kann, gehts mir immer gut.

✓ 😊 ⚠

📌 Viel Spaß beim chatten...

** TobiAusKASSEL_PROFIL hat den Raum verlassen.
** GAST_Wuscheligo hat den Raum betreten ...
** GAST_icecream_fan hat den Raum betreten ...

🗨️ GAST_Wuscheligo sagt: Hallo icecream_fan wie gehst du?
🗨️ GAST_icecream_fan sagt: Hi! Mir geht's gut und dir?
🗨️ GAST_Wuscheligo sagt: Danke auch gut!
🗨️ GAST_icecream_fan sagt: Hast du eine Web-Cam?
🗨️ GAST_Wuscheligo sagt: Nein, und du?
🗨️ GAST_icecream_fan sagt: Du brauchst keine Angst zu haben!

Thème : comportement sûr sur Internet

Méthode : travail individuel

Niveau d'âge : CE2 – CM1

Durée : env. 25 minutes



Module 3

Labyrinthe des données

Exercice de labyrinthe sur le comportement sûr sur Internet

Objectifs :

- Gestion compétente des données personnelles
- Évaluer qui peut recevoir quelles données

Référence théorique :

La plupart des enfants n'ont pas de réserve en ce qui concerne leurs données personnelles sur Internet. Dans « Cool and Safe », il est signalé que les données personnelles ne doivent pas être divulguées publiquement. Dans cet exercice, les règles les plus importantes sont une nouvelle fois répétées.

Marche à suivre :

- Les enfants reçoivent la fiche de travail avec les labyrinthes.
- Le bon chemin dans le labyrinthe doit être dessiné et se termine par un comportement acceptable dans le contexte d'Internet.
- Discutez ensuite des résultats avec les enfants.
- Les questions possibles peuvent être :
 - Êtes-vous surpris que cette solution soit correcte ?
 - Pouvez-vous expliquer pourquoi cette solution est la bonne ?

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Laissez d'abord les enfants remplir entièrement la fiche de travail et discutez ensuite des solutions lors de la discussion en classe.

Matériel :

- Fiche de travail



Suis le labyrinthe pour atteindre la solution correcte !

Que dois-tu faire en premier lorsque tu souhaites t'inscrire quelque part sur Internet ?

Je m'inscris d'abord et je le dis ensuite à mes parents.

Je demande à mes parents si je peux m'inscrire et je commence toujours par tout lire attentivement.

DÉPART

Je m'inscris et je ne dis rien à mes parents.

Quelles informations peux-tu donner sur Internet ?

Je dévoile le plus de choses sur moi-même, car je veux être trouvé.e sur internet.

DÉPART

Je montre une photo de profil de moi que tout le monde peut voir.

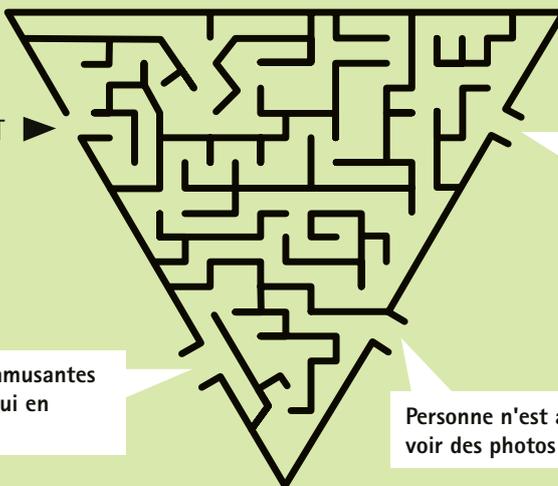
Je réfléchis attentivement aux informations que je donne, car tout le monde ne doit pas tout savoir sur moi.



Suis le labyrinthe pour atteindre la solution correcte !

Quelles photos enverrais-tu aux autres ?

DÉPART



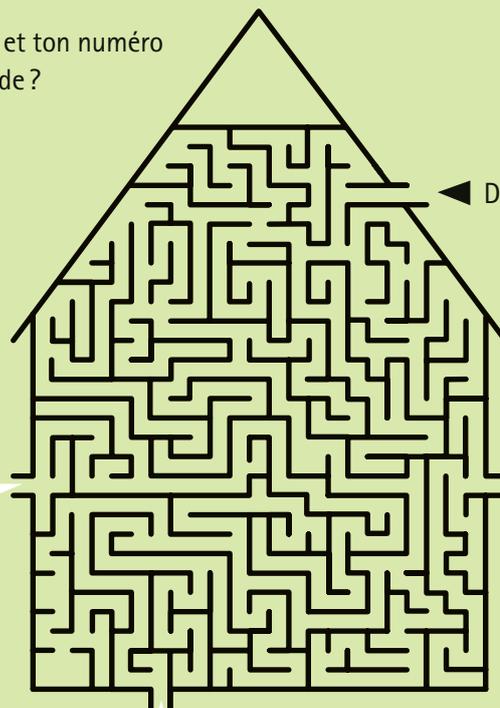
Je sélectionne très soigneusement toutes les photos que j'envoie par ordinateur et je m'assure que seules des personnes en qui j'ai confiance puissent les voir.

J'envoie des photos amusantes de moi à tous ceux qui en veulent.

Personne n'est autorisé à voir des photos de moi.

Dois-tu donner ton adresse et ton numéro de téléphone à tout le monde ?

DÉPART



Pas de problème, que pourrait-il bien se passer ?

Je les transmets au maximum pour que les gens puissent m'écrire ou m'appeler.

Je ne donne mes coordonnées qu'à des personnes que je connais dans la vraie vie et en qui j'ai confiance.



Pour qu'Internet reste agréable

Traitement du thème de la sécurité des données. Création d'une liste de règles pour Internet

Objectifs :

- Connaître les règles d'Internet, consolider les règles apprises
- Se demander quel contenu doit être rendu public sur Internet

Référence théorique :

Dans « Cool and Safe », les enfants apprennent qu'ils ne doivent pas divulguer toutes les données sur Internet. Cet exercice sert à consolider les contenus appris et à créer une liste de règles.

Marche à suivre :

- Laissez les enfants remplir la feuille de travail.
- Discutez avec la classe des informations que les enfants divulgueraient ou non à tout le monde.
 - Quelles informations tout le monde peut-il voir?
(Surnom)
 - Mettriez-vous une photo de vous sur Internet?
(Il est préférable de ne partager des photos qu'avec certaines personnes et de ne pas les rendre accessibles au public)
 - Quelles informations ne devraient être accessibles qu'à vos amis?
(Cela peut être vu différemment pour chacun, expliquez les avantages et les inconvénients)
- Créez une liste des règles d'Internet avec les enfants. Quels comportements sont acceptables et lesquels ne le sont pas.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Vous pouvez écrire les règles sur une affiche et l'accrocher dans la salle informatique.

Matériel :

- Fiche de travail

Thème : comportement sûr sur Internet, règles pour naviguer en toute sécurité

Méthode : réflexion

Niveau d'âge : CE2 – CM1

Durée : env. 10 minutes



Module 3

Pour qu'Internet reste agréable

Suggestions de règles pour les enseignant.e.s

Voici des règles possibles dont vous pouvez convenir avec votre classe. Vous pouvez bien entendu utiliser un ordre différent avec votre classe et ajouter des règles supplémentaires.

1. Je n'envoie aucune photo à des inconnus.
2. Quand je chatte, j'utilise un pseudo/surnom. Je n'utilise pas mon vrai nom.
3. Si je me fais insulter dans le chat, je demande de l'aide et j'en parle.
4. Je n'ai pas à supporter quoi que ce soit des autres dans le chat.
5. Même si je n'aime pas quelqu'un, je ne l'embête pas sur Internet.
6. Quand on me pose des questions stupides, je ne réponds pas.
7. Je ne rencontre personne que je ne connais que d'Internet en personne.
8. Je ne discute qu'avec des personnes que je connais vraiment dans la vie de tous les jours.
9. Si j'ai des problèmes avec d'autres personnes dans le chat, j'en parle à mes parents ou à mes enseignant.e.s.
10. Si un inconnu propose de m'envoyer des photos, je refuse dans tous les cas.
11. Sur Internet, je ne révèle ni où j'habite, ni dans quelle école je vais.
12. Je ne divulgue mon âge, mon sexe, mon apparence, mon adresse, mon domicile, mon numéro de téléphone et mon adresse électronique à personne dans le chat.
13. Si quelqu'un veut me parler de sexe sur Internet, je quitte la discussion.
14. Je discute uniquement dans des chats modérés où je peux obtenir de l'aide en cas d'urgence.



Fiche de travail

Pour qu'Internet reste agréable

Module 3

Toi aussi, tu aimes naviguer sur Internet ?
Tu peux maintenant penser à tout ce que tu sais sur toi et à la façon dont tu te décrisais. Remplis le profil suivant.

Nous discuterons ensuite en classe des informations qui peuvent être divulguées sur Internet et de celles qu'il ne vaut mieux pas rendre publiques.



Mon profil		Tout le monde peut voir ça !	Tout le monde ne peut pas voir ça !
Nom, prénom		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surnom / pseudo		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de naissance		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon sexe		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je connais ces langues		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ma religion		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon adresse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon numéro de téléphone		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adresse électronique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frères et sœurs		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes amis		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon film préféré		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ma chanson préférée		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon plat préféré		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon livre préféré		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Thème : sécurité
Méthode : travail individuel
Niveau d'âge : CE2 – CM1
Durée : env. 10 minutes



Module 4

Tout.e seul.e à la maison

Élaborer des règles de conduite pour la situation « tout.e seul.e à la maison »

Objectifs :

- Élaboration de stratégies pour la situation « tout.e seul.e à la maison »
- Communication du comportement sûr

Référence théorique :

Il est rappelé aux enfants comment se comporter en toute sécurité et de manière compétente lorsqu'ils sont seuls dans l'appartement ou la maison. Cela constitue un approfondissement des connaissances enseignées dans « Cool and Safe » quant au fait de ne pas avoir à ouvrir la porte et de ne pas avoir à répondre au téléphone lorsqu'on est tout.e seul.e à la maison.

Marche à suivre :

- Distribuez les fiches de travail et demandez à chaque enfant d'essayer d'accomplir l'exercice sans aide. Une discussion commune a ensuite lieu en classe.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

En fonction de la situation individuelle des enfants ou des accords avec les parents, les solutions peuvent être différentes.

Matériel :

- Fiche de travail



Fiche de travail Tout.e seul.e à la maison

Module 4

Voici quelques règles de conduite que tu dois absolument respecter pour rester en sécurité à la maison lorsque tu es tout.e seul.e. Cependant, quelques erreurs s'y sont glissées. En tant que « petit.e détective », contrôle les conseils de conduite et barre les mauvais conseils de conduite afin qu'il ne reste que les conseils de conduite corrects et sûrs.

QUAND TU ES TOUT.E SEULE À LA MAISON ...

... et que quelqu'un que tu ne connais pas sonne, tu n'ouvres pas la porte.

... et que quelqu'un sonne à la porte, tu n'ouvres pas la porte à moins d'être sûr.e de qui est à la porte (tu as regardé par la fenêtre ou demandé via l'interphone !).

... assure-toi que les voisins que tu connais bien peuvent être joints par téléphone en cas d'urgence.

... ne laisse personne d'autre entrer dans la maison.

... tu dois savoir où tu peux joindre maman ou papa en cas d'urgence.

... et que quelqu'un appelle, tu ne dois pas révéler qu'il n'y a pas d'adulte avec toi. Si nécessaire, tu peux mentir (par ex. dire que ta mère est à la douche et qu'elle rappellera plus tard).

... tu dois connaître les numéros d'urgence 17 et 18.

... et que le téléphone sonne, tu dis que tu ne peux pas parler pour l'instant parce que tu es tout.e seul.e à la maison.

... tu restes à distance de la porte d'entrée.

... et que la sonnette retentit, invite la personne à entrer s'il pleut dehors.

... le numéro de portable de maman ou papa doit être enregistré dans le téléphone.

... et que la sonnette retentit, tu peux entrouvrir un peu la porte brièvement.

... et qu'un adulte que tu connais est à la porte, tu ouvres la porte et dis que tu es tout.e seul.e. et tu refermes rapidement la porte.

... tu peux produire des bruits du quotidien (mettre de la musique fort, aspirateur, chasse d'eau, claquer les portes, allumer la télé...) pour que de l'extérieur, on pense qu'il y a beaucoup de monde à la maison.





Fiche de solutions pour les enseignant.e.s Tout.e seul.e à la maison

Module 4

Voici quelques règles de conduite que tu dois absolument respecter pour rester en sécurité à la maison lorsque tu es tout.e seul.e. Cependant, quelques erreurs s'y sont glissées. En tant que « petit.e détective », contrôle les conseils de conduite et barre les mauvais conseils de conduite afin qu'il ne reste que les conseils de conduite corrects et sûrs.

QUAND TU ES TOUT.E SEULE À LA MAISON ...

... et que quelqu'un que tu ne connais pas sonne, tu n'ouvres pas la porte.

... et que quelqu'un sonne à la porte, tu n'ouvres pas la porte à moins d'être sûr.e de qui est à la porte (tu as regardé par la fenêtre ou demandé via l'interphone !).

... assure-toi que les voisins que tu connais bien peuvent être joints par téléphone en cas d'urgence.

... ne laisse personne d'autre entrer dans la maison.

... tu dois savoir où tu peux joindre maman ou papa en cas d'urgence.

... et que quelqu'un appelle, tu ne dois pas révéler qu'il n'y a pas d'adulte avec toi. Si nécessaire, tu peux mentir (par ex. dire que ta mère est à la douche et qu'elle rappellera plus tard).

... tu dois connaître les numéros d'urgence 17 et 18.

... tu restes à distance de la porte d'entrée.

... et que le téléphone sonne, tu dis que tu ne peux pas parler pour l'instant parce que tu es tout.e seul.e à la maison.

... et que la sonnette retentit, invite la personne à entrer s'il pleut dehors.

... le numéro de portable de maman ou papa doit être enregistré dans le téléphone.

... et que la sonnette retentit, tu peux entrouvrir un peu la porte brièvement.

... et qu'un adulte que tu connais est à la porte, tu ouvres la porte et dis que tu es tout.e seul.e. et tu refermes rapidement la porte.

... tu peux produire des bruits du quotidien (mettre de la musique fort, aspirateur, chasse d'eau, claquer les portes, allumer la télé...) pour que de l'extérieur, on pense qu'il y a beaucoup de monde à la maison.



Thème : contacts physiques avec des personnes familières
Méthode : travail individuel
Niveau d'âge : CE2 – CM1
Durée : env. 15 minutes



Module 4

« Tout le monde n'a pas le droit de faire ça ! »

Les enfants apprennent quels contacts physiques ils permettent à quelles personnes

Objectifs :

- Les enfants peuvent représenter de manière différenciée quel comportement ils acceptent de quelle personne.
- Les distinctions entre les différents groupes de personnes sont expliquées.

Référence théorique :

Grâce à « Cool and Safe », les enfants apprennent qu'ils peuvent décider eux-mêmes qui est autorisé à les toucher, même s'il s'agit d'adultes familiers. Le but de cet exercice est d'inciter les enfants à réfléchir aux contacts physiques et aux activités qu'ils trouvent acceptables ou non avec différentes personnes.

Marche à suivre :

- Les enfants reçoivent la fiche de travail et peuvent indiquer – chacun pour soi – quels contacts physiques et actions ils trouveraient agréables ou désagréables de la part des personnes décrites.
- Discutez ensuite de l'exercice en classe. Le but n'est pas que les enfants présentent individuellement leurs résultats, mais que vous engagiez une conversation sur les thèmes suivants :
 - Qu'avez-vous remarqué lors du travail ?
 - Quelle personne obtient le plus de coches, laquelle obtient le plus de croix ?
 - Selon vous, pourquoi en est-il ainsi ?

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

Rappelez aux enfants qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et que cette fiche de travail peut être remplie complètement différemment d'un enfant à l'autre.

Matériel :

- Fiche de travail



Fiche de travail

« Tout le monde n'a pas le droit de faire ça ! » Module 4

Tout le monde n'a pas le droit de tout faire avec toi ! Lis les phrases attentivement et décide ce que tu autorises et ce que tu n'autorises pas de la part de quelles personnes. Il n'y a pas de réponses correctes ou fausses, tu peux décider par toi-même.

Indique si : la personne a le droit

la personne n'a pas le droit

QUI PEUT FAIRE QUOI ?	Maman	Papa	Mamie	Papi	Tonton	Amis	Incon-nus
M'emmener en voiture	<input type="checkbox"/>						
Me tenir par la main	<input type="checkbox"/>						
Me voir nu.e	<input type="checkbox"/>						
Me grattouiller la tête	<input type="checkbox"/>						
M'embrasser	<input type="checkbox"/>						
Me faire un câlin	<input type="checkbox"/>						
Me masser	<input type="checkbox"/>						
Me mettre un pansement	<input type="checkbox"/>						
Me crier dessus	<input type="checkbox"/>						
Me serrer fort	<input type="checkbox"/>						
Me chatouiller	<input type="checkbox"/>						
Me mettre une fessée	<input type="checkbox"/>						
Prendre un bain avec moi	<input type="checkbox"/>						
Me faire des cadeaux	<input type="checkbox"/>						

Thème : droits des enfants vis-à-vis des adultes

Méthode : conseil en groupe

Niveau d'âge : CE2 – CM1

Durée : env. 45 minutes



Module 4

Les enfants conseillent les enfants

Les enfants se conseillent mutuellement sur les droits vis-à-vis des adultes

Objectifs :

- Sensibilisation aux droits de l'enfant
- Accepter l'aide des autres

Référence théorique :

« Cool and Safe » met l'accent sur les droits des enfants vis-à-vis des adultes. Afin de consolider cela, les enfants sont confrontés dans cet exercice à d'éventuelles violations des droits et élaborent ensemble des solutions possibles.

Marche à suivre :

- Dans les suggestions pour les enseignant.e.s, vous trouverez des exemples de violations de droits à l'encontre d'enfants. Vous pouvez utiliser ces exemples ou laisser les enfants en créer d'autres. Pour ce faire, demandez aux enfants d'écrire sur une feuille vierge une situation où les droits d'un enfant ne sont pas respectés (la situation doit être liée aux thèmes de « Cool and Safe »).
- Rassemblez les énoncés au centre d'un cercle de chaises ou placez les énoncés découpés sur la fiche de travail au centre. Un enfant doit ensuite tirer l'un des énoncés.
- Cet énoncé constitue la base du conseil en groupe qui s'ensuit – prévoyez env. 15 minutes à cet effet et indiquez-le également à la classe.
- Un enfant doit prendre l'initiative du conseil et déterminer qui a le droit de parler. Au moins un enfant doit consigner les idées de solutions et au moins un enfant doit garder un œil sur le temps. Plusieurs enfants peuvent également partager un poste. Tous les autres enfants peuvent conseiller.
- La tâche des enfants consiste à produire des idées / des possibilités d'action sur la manière dont la situation tirée peut être résolue. Les droits dont les enfants disposent doivent également être abordés.

Remarques spécifiques pour l'enseignant :

N'intervenez pas trop rapidement dans la situation de conseil, mais restez dans un premier temps en position d'observation. Faites confiance aux enfants en ce qui concerne la situation de conseil. Si les apprenti.e.s conseillers et conseillères ne parviennent pas à proposer des solutions compétentes, vous pouvez intervenir pour apporter votre aide.

Matériel :

- Fiches bristol ou feuillets post-it
- Matériel d'écriture
- Éventuellement suggestions pour les enseignant.e.s (découpées)



Ma tante veut toujours
que je lui fasse un bisou.

Ai-je le droit de lui dire
que je trouve ça dégoûtant ?

Je n'aime pas me déshabiller
quand d'autres personnes sont
dans la salle de bain, mais
le reste de ma famille s'en moque.

Ai-je le droit de leur
interdire d'entrer ?

Quand mes parents ne sont pas là,
mon grand frère dit toujours qu'il
peut décider de ce que
je peux et ne peux pas faire.

Est-ce vrai ?

Quand j'ai une mauvaise
note, mes parents
me frappent, mais je fais
vraiment de mon mieux.

Que dois-je faire ?

Mon père me dit que
je dois toujours être
gentil.le...

Est-ce vrai ?

Notre entraîneuse vient toujours
dans les vestiaires quand
nous sommes sous la douche.

A-t-elle le droit ?

4. Dossier d'aide

« Suspicion de maltraitance d'enfant et de violence sexuelle »

Le dossier d'aide est destiné à vous aider à gérer de manière active et constructive la problématique de la maltraitance d'enfant et de la violence sexuelle en cas de suspicion, à proposer des aides, mais aussi à trouver vous-même du soutien. Dans le détail, le dossier d'aide sert de préparation et de première source d'information en cas d'états d'anxiété ou d'insécurité chez les enfants pendant la mise en œuvre de « Cool and Safe ». Vous trouverez ci-après une vue d'ensemble des anomalies et des signaux possibles de l'enfant lorsqu'il a subi des violences sexuelles, des étapes d'action, ainsi que des informations concernant la gestion des parents et des formulaires de documentation. En outre, vous trouverez dans un « Plan Comment agir ? » (page 89) des possibilités pour

gérer la situation de manière structurée et objective. Si nécessaire, le dossier peut être complété par des fiches d'information spécifiques à l'école et tenu à jour en permanence.

4.1 Fonction du dossier d'aide

Lors de l'élaboration de « Cool and Safe », nous avons minutieusement veillé à éviter les contenus difficiles à traiter pour les enfants. Avec une thématique telle que la violence sexuelle, cependant, malgré toute l'attention apportée, il peut arriver que les enfants soient perturbés et effrayés par les contenus. Pour cette raison, nous souhaitons vous fournir dans le dossier d'aide des informations importantes, qui peuvent vous aider à bien faire face aux incidents.

IMPORTANT

Préparez-vous intensivement à un éventuel incident avant le début du projet. Vous pouvez le faire en lisant attentivement l'intégralité du dossier.

Informez vos collègues que vous réalisez « Cool and Safe » afin qu'eux et elles aussi soient préparé.e.s à d'éventuels incidents. Vous trouverez un formulaire de notification correspondante en page 98.

Rassemblez les coordonnées requises et préparez les adresses et numéros de téléphone dont vous pourriez avoir besoin. Conservez-les à portée de main pour les cas d'urgence. Une liste correspondante pour la préparation est disponible en page 95.

Vous devez également clarifier à l'avance les procédures et les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique en cas de suspicion de risque pour le bien-être d'un enfant et identifier les possibilités de conseil spécialisé au sein de l'équipe afin de pouvoir y avoir recours rapidement si nécessaire.

4.2 Anomalies et signaux possibles d'un enfant ayant subi des violences (sexuelles)

Dans ce chapitre, nous aborderons les anomalies, les signaux ou les réactions soudaines qu'un enfant peut présenter lorsqu'il a été victime de violences (sexuelles) et/ou qu'il est exposé à d'autres violences (sexuelles) exercées et qu'il participe à « Cool and Safe ».

Veuillez ne pas généraliser, mais dites-vous que chaque cas doit être considéré et évalué individuellement.

Pendant la mise en œuvre de « Cool and Safe », des comportements pouvant indiquer dans certaines circonstances qu'un enfant a subi des violences sexuelles peuvent se produire. Vous devez toutefois commencer par les remettre en question sans tirer de conclusions hâtives. Un enfant ne réagit pas obligatoirement avec agitation à la thématique parce qu'il a subi des violences. Posez des questions avec le moins de préjugés possibles et permettez à l'enfant d'abandonner Cool and Safe s'il ne souhaite plus participer.

Les signaux possibles de gêne pendant la mise en œuvre pourraient être par exemple :

- Un comportement de retrait pendant la mise en œuvre
- Des propos sexualisés atypiques pour l'âge
- Une honte excessive ou des blocages excessifs
- Des pleurs, des cris, des crispations
- Des symptômes physiques soudains tels que des maux d'estomac, des maux de tête ou des nausées
- Des comportements agressifs soudains tels que des insultes, des dommages matériels ou des attaques contre d'autres enfants

Les signaux mentionnés peuvent être des indications d'une expérience passée de violence (sexuelle) chez un enfant, mais ils ne doivent pas être considérés comme un indicateur fixe des conséquences de violence domestique et/ou sexuelle. L'évaluation et le diagnostic professionnels sont soumis ici aux spécialistes formé.e.s. Néanmoins, vous devez prendre les signaux au sérieux et vous occuper de l'enfant.

En repensant au comportement de l'enfant au cours des quatre dernières semaines, vous pourrez peut-être vous souvenir d'indices pouvant indiquer des violences (sexuelles) subies. Nous avons compilé ici une liste pour vous.

Autres caractéristiques possibles :

- Langage et comportement sexualisés atypiques pour l'âge
- Comportement qui pose problème dans les thèmes de classe qui traitent la sexualité, l'amour et les sentiments
- Changement soudain d'apparence physique
- Pipi sur soi, même en classe
- Honte excessive ou comportement exhibitionniste
- Peur
- Dépression et comportement de retrait
- Troubles physiques
- Blessures externes visibles (par ex. hématomes, écorchures)
- Agression ou délinquance
- Problèmes scolaires/d'apprentissage
- Troubles du comportement (par exemple, comportement alimentaire anormal)

Aucun de ces comportements seul n'est suffisamment significatif pour pouvoir supposer avec certitude des violences sexuelles. Jusqu'à présent, ce sont des indices à surveiller. Par conséquent, ne

tirez pas de conclusions hâtives et restez calme. Des informations concernant la manière de procéder ensuite sont disponibles aux chapitres 4.3 et 4.4.

4.3 Réaction immédiate – étapes d'action nécessaires immédiatement

Lors de la mise en œuvre de « Cool and Safe », il est possible qu'un enfant montre des signes de mal-être, d'insécurité, d'agressivité ou qu'il vous parle d'actes de violence. Dans cette situation, vous vous demandez certainement ce que vous devez faire. Afin de vous faciliter la gestion de la situation, ce chapitre vous offre une vue d'ensemble des étapes d'action immédiatement importantes. Cela doit vous aider à ne rien oublier d'important.

Selon la réaction concrète qu'un enfant montre lors de la mise en œuvre de « Cool and Safe », différentes étapes d'action sont nécessaires. Dans ce qui suit, nous montrons quelques exemples de situations qui pourraient se produire comme réactions possibles. Indépendamment de la réaction concrète qu'un enfant montre lors de la formation, vous devez

laisser à l'enfant le choix d'interrompre immédiatement le travail s'il y a un signe de gêne évident lors de la réalisation de la formation. Il est également important que vous essayiez d'engager une discussion avec l'enfant pour clarifier les causes possibles du comportement. Cependant, selon la réaction immédiate de l'enfant, d'autres choses peuvent être importantes avant la discussion.

En général, ce qui suit s'applique toujours : même si vous avez des soupçons, ne fixez pas votre suspicion sur la violence (sexuelle), mais envisagez également d'autres causes qui pourraient expliquer le comportement. Par conséquent, formulez toutes vos questions de manière aussi ouverte que possible et donnez à l'enfant de l'espace et du temps pour vous expliquer.

L'enfant pleure ou montre une perturbation émotionnelle autre et il en résulte une suspicion de violences sexuelles subies :

- Tout d'abord, il est particulièrement important que vous, l'enseignant.e, gériez la situation avec sensibilité.
- Ne forcez en aucun cas l'enfant à poursuivre la formation. Soyez sensible envers l'enfant et donnez-lui la possibilité d'arrêter la formation.
- Un deuxième adulte est-il présent ou disponible ? Si nécessaire, sortez l'enfant de la classe.
- Ne laissez ni la classe seule, ni l'enfant seul.
- Si aucun autre adulte n'est présent ou disponible, essayez de calmer l'enfant.
- Vous devez proposer à l'enfant une discussion commune à la fin avec vous ou un professionnel socio-éducatif de l'école, mais vous devez dans tous les cas accepter la décision de l'enfant dans cette situation d'en faire usage ou de s'accorder simplement un peu de répit.
- Notez « l'incident » et relevez quel module et quelle séquence ont provoqué chez l'enfant une forte réaction émotionnelle. Pour ce faire, utilisez la fiche de documentation en annexe, que vous trouverez en page 99. Cela peut permettre de tirer des conclusions sur les expériences de violence que l'enfant concerné pourrait avoir vécues.
- Si vous constatez des signes et/ou des anomalies chez un enfant, il est très important que vous gardiez votre calme et que vous n'abordiez pas la clarification avec excès de zèle ou activisme exagéré, faute de quoi vous pourriez aggraver la situation de l'enfant.
- Ne précipitez pas l'information aux parents ! Un soupçon porté hâtivement contre la mauvaise personne peut accabler une famille.
- Dans certains cas de violence (sexuelle) au sein de la famille, les enfants signalent d'abord que les auteurs sont des étrangers ou d'autres personnes de l'entourage avant d'avoir suffisamment confiance pour admettre que le véritable auteur de l'abus est un membre de la famille.

L'enfant se comporte de manière agressive ou colérique :

- Il est important que vous, l'enseignant.e, restiez calme, même s'il n'y a dans un premier temps aucune raison apparente au comportement agressif de l'enfant.
- Si un autre adulte est présent ou peut être trouvé, demandez-lui de surveiller la classe pendant que vous quittez la salle avec l'enfant.
- Si aucun autre adulte n'est présent ou ne peut être trouvé, ne laissez pas l'enfant seul ni la classe seule. Essayez de calmer l'enfant sur place.
- Demandez à l'enfant quelle partie spécifique de la formation a provoqué chez lui des émotions qui l'ont rendu agressif. N'insistez pas pour obtenir une réponse. Si l'enfant ne veut pas répondre, proposez-lui tout de même de discuter ensemble à la fin.
- N'obligez pas l'enfant à poursuivre la formation. Proposez-lui d'arrêter la formation.
- Si l'enfant ne se calme pas et ne veut pas entamer une discussion, réfléchissez bien à la personne à qui vous allez demander à l'aide. Contacter les parents immédiatement n'est pas toujours la meilleure décision. Commencez si possible par demander conseil à un ou une collègue.
- Notez « l'incident » et documentez quel module et quelle séquence ont provoqué chez l'enfant une réaction agressive ou de colère. Pour ce faire, utilisez la fiche de documentation en annexe en page 99.

L'enfant vous raconte ou fait allusion à des expériences de violence (sexuelle) :

- Quand un enfant se confie à vous, croyez-le. Rassurez l'enfant en lui disant qu'il n'est pas responsable de l'incident. Prenez le parti de l'enfant sans émettre de doute.
- Réagissez de manière objective. Être horrifié.e, plaindre l'enfant ou exprimer un jugement inquiet souvent les enfants.
- N'utilisez pas de questions commençant par « pourquoi », celles-ci peuvent facilement déclencher un sentiment de culpabilité et l'enfant ne peut pas y répondre.
- Bannissez les phrases telles que « Dis-moi pourquoi tu as pleuré ! », « Je veux juste t'aider ! » ou « J'espère que tu me dis la vérité » ou « Tu dois me dire toute la vérité, sinon je ne pourrai pas t'aider ! ». Ces phrases pourraient pousser l'enfant à se fermer.
- Encouragez l'enfant à se confier à vous. Assurez-lui que vous garderez la conversation confidentielle, mais expliquez à l'enfant que vous demanderez conseil, soutien et aide si nécessaire.
- Utilisez des messages en JE, tels que « J'ai l'impression que tu ne vas pas bien », « Je me fais du souci » ou « J'ai l'impression que tu es très triste et que tu préfères ne pas en parler ».
- Indiquez à l'enfant qu'il peut parler de ce qu'il a vécu, mais ne le forcez pas et ne lui posez pas de questions. N'oubliez pas que l'enfant décide seul quoi dire, à quelle personne et quand. Écoutez attentivement.
- Respectez toute résistance, ne développez pas une soif de mener l'enquête. Soyez patient avec l'enfant et faites preuve de compréhension face à sa difficulté à parler de l'expérience.
- Si un enfant vous parle d'une expérience de violence (sexuelle), ne réagissez pas en disant « Oh, ce n'est pas grave » ou quelque chose de similaire, mais prenez au sérieux les mots et les descriptions de l'enfant et commencez par écouter attentivement. Les enfants ne racontent parfois qu'une petite partie de ce qui leur est arrivé au début.
- Ne faites pas de promesses que vous ne pouvez pas tenir, comme ne le dire à personne.
- Créez une atmosphère de discussion agréable, ne posez pas de questions pour approfondir et ne faites pas dire à l'enfant vos suppositions.
- Documentez tout ce que l'enfant vous confie ou ce que vous observez vous-même. L'idéal est de noter mot pour mot les propos clairs de l'enfant sur des violences sexuelles. En page 99 de l'annexe, vous trouverez un formulaire de documentation que vous pouvez utiliser comme aide. Si vous ne l'utilisez pas, pensez bien à dater et signer vos propres documents.
- Séparez la documentation entre les faits recueillis et vos suppositions.
- La documentation doit être traitée de manière confidentielle et conservée en sécurité. S'il s'ensuit un dépôt de plainte, ces documents peuvent être d'une grande valeur.

L'enfant rapporte des expériences que vous considérez anodines :

- Prenez dans tous les cas l'enfant au sérieux et montrez-lui que vous appréciez qu'il ait raconté son expérience.
- Évitez tout jugement de valeur concernant l'expérience vécue, comme « Ce n'est pas grave du tout ». Réfléchissez plutôt ensemble à ce que l'enfant pourrait faire la prochaine fois dans une situation similaire.
- Encouragez l'enfant à le raconter à d'autres personnes de référence en qui vous savez que l'enfant a confiance.

Un enfant réagit avec consternation ou peur à « Cool and Safe » sans qu'il n'y ait de suspicion de violence (sexuelle) :

- Essayez de découvrir exactement ce qui a causé des problèmes à l'enfant (par ex. une certaine séquence d'un film ?).
- Précisez que les scènes du film sont seulement feintes et qu'il n'est rien arrivé à personne.
- Expliquez qu'il est très peu probable que quelque chose arrive à l'enfant lui-même, mais qu'il est important d'y être préparé.e afin de pouvoir se débrouiller si nécessaire (après tout, l'école organise un exercice d'incendie chaque année, même si elle n'a jamais brûlé).
- Soulignez les compétences que l'enfant possède et réfléchissez ensemble aux stratégies que l'enfant pourrait utiliser dans la situation qui déclenche la peur.
- Si l'enfant ne s'est pas calmé à la fin de l'école, informez-en les parents.

IMPORTANT

Faites preuve de retenue, écoutez l'enfant et donnez-lui suffisamment d'espace pour exprimer ses peurs et ses inquiétudes.

4.4 Étapes supplémentaires

4.4.1 Recommandations d'action fondamentales

S'il se produit une situation dans laquelle un enfant signale des violences (sexuelles) ou vous avez des indices correspondants d'un tel risque pour le bien-être d'un enfant, vous devez maintenant aborder les étapes suivantes avec discernement et agir de manière mûrement réfléchie. Vous trouverez des recommandations correspondantes à cet effet dans ce sous-point.

Immédiatement après l'incident :

- Consignez les descriptions et les faits par écrit. Documentez en détail (voir le modèle de documentation en page 99).
- Ne vous précipitez pas. Essayez de garder votre calme et demandez de l'aide (par ex. à un spécialiste expérimenté. Légalement réglementé selon §§8a et 8b du SBG VIII)

Qu'y a-t-il d'autre à considérer ?

- Déterminez et acceptez vos propres limites et possibilités. Ne faites rien dont vous ne vous sentez pas capable ou dont vous n'êtes pas sûr.e. En tant qu'enseignant.e, vous n'êtes pas responsable d'élucider le cas ou de prendre l'enfant en charge. Vous devez toutefois vous assurer que l'enfant reçoit de l'aide (par ex. d'un.e spécialiste expérimenté.e, de centres de conseil, d'un Office de la jeunesse) et devez néanmoins rester une personne de confiance pour l'enfant.
- Par exemple, vous pouvez vous faire conseiller par le service de psychologie scolaire de l'inspection académique ou par un autre centre de conseil spécialisé de votre région.
- Faites preuve par vous-même d'un mélange sain de compassion et de différenciation, une combinaison professionnelle de proximité et de distance. L'enfant concerné n'est pas aidé si vous intervenez trop rapidement ou sans réfléchir en raison d'une grande inquiétude.

4.4.2 Traitement du sujet en classe

Que vous abordiez également le sujet en classe dépend de la situation actuelle et du témoignage de l'enfant concerné. Il ne fait aucun doute que vous devez aborder la situation qui s'est produite lors de la réalisation de « Cool and Safe » en tant que telle et ne pas simplement la laisser là afin que le reste de la classe puisse comprendre et traiter ce qui s'est passé. Expliquez qu'un.e élève a réagi de la manière qu'ils ont pu observer et que toutes les émotions sont acceptables et demandez-leur de réfléchir maintenant à la façon de les gérer ensemble. Ne parlez pas à la classe du problème soupçonné de l'enfant, mais traitez la réaction elle-même pour la rendre gérable pour les camarades de classe. En résumé, l'important n'est donc pas de dévoiler la situation globale par réflexe, mais de reprendre la leçon passée avec prudence et empathie, afin de ne pas perturber davantage le reste des élèves.

4.4.3 Demander de l'aide

Si un enfant vous donne des informations confidentielles sur une situation dangereuse potentielle dans le cadre de « Cool and Safe », n'agissez en aucun cas de manière précipitée. Tenez-vous en aux prescriptions et canaux de signalement applicables dans votre école. Par exemple, il peut être nécessaire d'informer d'abord la direction de l'école avant de demander un avis externe.

4.5 Interlocuteurs importants

En cas de suspicion de violence sexuelle à l'encontre d'un enfant, il est important de connaître l'assistance disponible et d'y avoir recours à un stade précoce. En tant qu'enseignant.e, vous avez le droit de demander conseil à un.e spécialiste expérimenté.e (§ 4 de la KKG, voir également le chapitre 2.4.1.3).

En plus des interlocuteurs au sein de l'école tels que les enseignant.e.s, la direction de l'école et/ou le personnel administratif de l'école, qui peuvent vous aider dans une situation problématique immédiate

en s'occupant de la classe ou de l'enfant, d'autres contacts sont également importants.

Préparez donc si possible avant le début de « Cool and Safe » la liste des adresses dans laquelle vous inscrirez des contacts utiles pour votre école / région spécifique. La liste en page 95 peut servir de modèle à cet effet. En raison d'éventuels changements de personnel, il est judicieux de mettre à jour cette liste environ tous les six mois.

Les coordonnées importantes peuvent être les suivantes :

- Spécialiste expérimenté.e (ISEF) / Spécialiste de la protection de l'enfance
(y recourir en cas de suspicion de risque pour le bien-être d'un enfant)
- Psychologues scolaires
(peuvent participer pour aider lors des discussions avec l'enfant ou conseiller à l'avance)
- Travailleurs sociaux / travailleuses sociales scolaires
(peuvent aider en cas de suspicion de difficultés familiales qui ne nécessitent pas de déclaration à l'Office de la jeunesse)
- Office de la jeunesse
(doit être informé en cas de risque aigu pour le bien-être d'un enfant. Vous pouvez également obtenir ici des conseils sans divulguer les données de l'enfant dans un premier temps.)
- Service social général (ASD)
- Poste de police régional ou numéro d'urgence de la police
(doit être informé en cas de situation de danger aigu pour l'enfant. En cas de suspicion de violence (sexuelle), vous devez d'abord demander impérativement conseil à un.e spécialiste expérimenté.e avant de contacter la police.)
- Centres de conseil et associations de votre région
(vous pouvez ici obtenir des informations et conseils non contraignants concernant la thématique)

En page 90, nous avons répertorié quelques adresses Internet et numéros de téléphone où vous pouvez obtenir des conseils, rechercher des centres

de conseil dans votre région ou obtenir des informations complémentaires sur le thème de la violence (sexuelle) et du risque pour le bien-être d'un enfant.

5. Dossier d'aide Cyberharcèlement

Le dossier d'aide est destiné à vous aider à gérer de manière active et constructive la problématique du cyberharcèlement en cas de suspicion, à proposer des aides, mais aussi à trouver vous-même du soutien. Dans le détail, le dossier d'aide sert de préparation et de première source d'information au cas où vous seriez confronté à un incident de cyberharcèlement dans votre classe dans le cadre de la mise en œuvre de « Cool and Safe ».

5.1 Fonction du dossier d'aide Cyberharcèlement

Vous trouverez ci-après une vue d'ensemble des anomalies et des signaux possibles de l'enfant en cas de cyberharcèlement ainsi que des aides pour la gestion des enfants et des parents et des formulaires de documentation. En outre, vous trouverez dans le « Plan Comment agir ? » (page 89) des possibilités

pour gérer la situation de manière structurée et objective. Si nécessaire, le dossier peut être complété par des fiches d'information spécifiques à l'école.

5.2 Que s'est-il passé ? – anomalies et sig-nes de cyberharcèlement

En comparaison avec les formes traditionnelles de harcèlement, le harcèlement sur Internet est encore plus difficile à reconnaître, car il ne se produit pas seulement dans les rencontres quotidiennes, mais principalement en privé et passent inaperçu auprès des personnes extérieures. Dans la plupart des cas, les victimes ne traitent pas leurs problèmes ouvertement et ont même tendance à minimiser le tort qui leur est causé ou à trouver des excuses aux anomalies.

Indices possibles de cyberharcèlement :

- Retrait de la communauté de classe
- Phobie scolaire
- Dépression
- Maladies physiques
- Baisse des performances scolaires
- Disparition ou endommagement d'objets personnels
- Changements ou détérioration de la communauté de classe
- Changements et rupture d'amitiés (en référence à Rack & Fileccia, 2012)

Mettre en œuvre « Cool and Safe » avec vos élèves peut amener les enfants victimes de cyberharcèlement à vous demander de l'aide.

Le cyberharcèlement peut se produire dans de nombreuses formes différentes, et les effets vont de relativement anodins à gravement préjudiciables pour les victimes.

En tant qu'enseignant.e, vous avez également la possibilité de prêter attention aux informations concernant leur vie privée dans les rédactions des élèves. S'il y a des problèmes dans le quotidien des enfants, ceux-ci pourraient être perceptibles à la manière d'écrire ou aux contenus des rédactions. La mise en place d'une « boîte aux lettres anonyme » donne également aux élèves concernés la possibilité d'obtenir de l'aide de votre part sans avoir à vous contacter directement.

enfant montre lors de la formation, vous devez laisser à l'enfant le choix d'interrompre immédiatement le travail s'il y a un signe de gêne évident lors de la réalisation de la formation. Il est également important que vous essayiez d'engager une discussion avec l'enfant pour clarifier les causes possibles du comportement. Cependant, selon la réaction immédiate de l'enfant, d'autres choses peuvent être importantes avant la discussion.

En général, ce qui suit s'applique toujours : Formulez toutes vos questions de manière aussi ouverte que possible et donnez à l'enfant de l'espace et du temps pour traiter la situation.

5.3 Réaction immédiate – possibilités d'action

Lors de la mise en œuvre de « Cool and Safe », un enfant montre des signes de mal-être, d'insécurité, d'agressivité ou vous parle d'un incident de cyberharcèlement. Dans cette situation, vous vous demandez certainement ce que vous devez faire. Afin de vous faciliter la gestion de la situation, ce chapitre vous offre une vue d'ensemble des étapes d'action importantes. Cela doit vous aider à n'oublier aucune étape d'action pertinente.

Selon la réaction concrète qu'un enfant montre lors de la mise en œuvre de « Cool and Safe », différentes étapes d'action sont nécessaires. Dans ce qui suit, nous montrons quelques exemples de situations qui pourraient se produire comme réactions possibles. Indépendamment de la réaction concrète qu'un

L'enfant pleure ou montre une perturbation émotionnelle autre et il en résulte une suspicion de cyberharcèlement :

- Tout d'abord, il est particulièrement important que vous, l'enseignant.e, gériez la situation avec sensibilité.
- Ne forcez en aucun cas l'enfant à poursuivre la formation. Soyez sensible envers l'enfant et donnez-lui la possibilité d'arrêter la formation.
- Un deuxième adulte est-il présent ou disponible ? Si nécessaire, sortez l'enfant de la classe.
- Ne laissez ni la classe seule, ni l'enfant seul.
- Si aucun autre adulte n'est présent ou disponible, essayez de calmer l'enfant.
- Vous devez proposer à l'enfant une discussion commune à la fin avec vous ou un professionnel socio-éducatif de l'école, mais vous devez dans tous les cas accepter la décision de l'enfant dans cette situation d'en faire usage ou de s'accorder simplement un peu de répit.
- Notez « l'incident » et relevez quel module et quelle séquence ont provoqué chez l'enfant une forte réaction émotionnelle. Pour ce faire, utilisez la fiche de documentation en annexe, que vous trouverez en page 102.

L'enfant se comporte de manière agressive ou colérique :

- Il est important que vous, l'enseignant.e, restiez calme, même s'il n'y a dans un premier temps aucune raison apparente au comportement agressif de l'enfant.
- Si un autre adulte est présent ou peut être trouvé, demandez-lui de surveiller la classe pendant que vous quittez la salle avec l'enfant.
- Si aucun autre adulte n'est présent ou ne peut être trouvé, ne laissez pas l'enfant seul ni la classe seule. Essayez de calmer l'enfant sur place.
- Demandez à l'enfant quelle partie spécifique de la formation a provoqué chez lui des émotions qui l'ont rendu agressif. N'insistez pas pour obtenir une réponse. Si l'enfant ne veut pas répondre, proposez-lui tout de même de discuter ensemble.
- N'obligez pas l'enfant à poursuivre la formation, conseillez-lui plutôt d'arrêter.
- Notez « l'incident » et documentez quel module et quelle séquence ont provoqué chez l'enfant une réaction agressive ou de colère. Pour ce faire, utilisez la fiche de documentation en annexe en page 104.

L'enfant vous raconte ou fait allusion à un incident de cyberharcèlement :

- Prenez dans tous les cas l'enfant au sérieux et montrez-lui que vous appréciez qu'il ait raconté son expérience.
- Évitez tout jugement de valeur, comme « Ce n'est pas grave du tout ». Réfléchissez plutôt ensemble à ce que l'enfant pourrait faire.
- Encouragez l'enfant à le raconter à d'autres personnes de référence.
- Interrogez-vous sur la gravité du cas et essayez d'évaluer à quel point le témoignage est conforme à la vérité.
- Comment la victime gère-t-elle la situation ?
- Y a-t-il une supposition quant à l'identité de l'auteur ? Dans les cas de cyberharcèlement, les auteurs sont souvent des inconnus.
- Découvrez quel est exactement le problème et discutez ensemble de la manière dont le conflit pourrait être résolu. Quel support est utilisé ? Quel est exactement le problème ?
- Encouragez l'enfant à enregistrer des photos ou des textes. Proposez votre aide. Chaque ordinateur et chaque ordinateur portable dispose de la fonction « Capture d'écran », qui permet de photographier facilement l'écran actuel. Si nécessaire, utilisez la recherche sur Internet pour apprendre comment créer une capture d'écran.
- Aidez l'enfant à se débarrasser de sa peur de demander de l'aide pour son problème.

Un enfant réagit avec consternation ou peur à « Cool and Safe » sans qu'il n'y ait de suspicion de cyberharcèlement :

- Essayez de découvrir exactement ce qui a causé des problèmes à l'enfant (par ex. une certaine séquence d'un film ?).
- Précisez que les scènes du film sont seulement feintes et qu'il n'est rien arrivé à personne.
- Expliquez qu'il est très peu probable que quelque chose arrive à l'enfant lui-même, mais qu'il est important d'y être préparé.e afin de pouvoir se débrouiller si nécessaire (après tout, l'école organise un exercice d'incendie chaque année, même si elle n'a jamais brûlé).
- Soulignez les compétences que l'enfant possède et réfléchissez ensemble aux stratégies que l'enfant pourrait utiliser dans la situation qui déclenche la peur.

En résumé, les points suivants sont très importants : Faites preuve de retenue, écoutez l'enfant et donnez-lui suffisamment d'espace pour exprimer ses peurs et ses inquiétudes. En principe, il n'existe pas de procédure établie pour la gestion d'un cas de cyberharcèlement.

Il est utile pour vous-même de documenter l'incident ou ce que vous en apprenez en détail (voir page 102). Cela vous aide non seulement à évaluer le cas et donc à décider comment procéder ensuite, mais est également utile si vous parlez à des collègues ou à la direction de l'école du problème ou que vous demandez de l'aide à un centre de conseil.

5.4 Étapes supplémentaires

Dans les cas graves, il peut être nécessaire de prendre des mesures supplémentaires. Ce chapitre vous donne des informations concernant les étapes qui peuvent être nécessaires.

5.4.1 Étapes complémentaires pour mettre un terme aux incidents de cyberharcèlement

En tant qu'enseignant.e et en tant qu'interlocuteur/interlocutrice pour la victime, vous pouvez donner quelques conseils à l'enfant sur ce qu'il peut faire pour gérer la situation.

Si la victime est contactée via les réseaux sociaux, elle a dans un premier temps la possibilité d'ignorer cette/ces personne.s ou de le/les signaler dans les cas graves. Cela peut être effectué via le profil de la personne et en utilisant la commande « signaler » / « ignorer » / « bloquer ». De même, les images publiées qui présentent des contenus interdits ou qui ont été téléchargées sans le consentement de la personne représentée peuvent être signalées aux exploitants du site. Conseillez également à une victime de cyberharcèlement de configurer les paramètres de sa propre page de profil de sorte que les inconnus n'aient pas accès aux informations privées et photos.

Aide pour les réseaux les plus utilisés :

- Facebook : <http://facebook.anleiter.de/> (guide d'utilisation)
- wer-kennt-wen : <http://www.wer-kennt-wen.de/static/jugendschutz/> (aides)
- Aides générales pour youtube : <http://support.google.com/youtube/?hl=fr>
(Directives et sécurité, aide au signalement d'abus)

5.4.2 Gestion / entretiens avec les parents

Si un enfant est impliqué dans un incident de cyberharcèlement, il est important que vous en informiez ses parents. En principe, les parents d'élèves mineurs ont le droit d'être informés des événements et de l'évolution de leurs enfants à l'école. Il est également important pour la direction de l'école que vous signaliez les incidents graves dans votre classe.

5.4.3 Traitement du sujet en classe

Si des cas concrets surviennent dans votre classe, il y a la possibilité d'aborder le problème du cyberharcèlement en classe également. Expliquez aux élèves les dangers et les conséquences possibles pour les victimes et les auteurs. Cela est judicieux de manière préventive, même si aucun problème n'est survenu, mais cela devient d'autant plus important en cas d'incidents concrets.

Réfléchissez à la mesure dans laquelle la classe est déjà au courant du conflit qui s'est produit ou est même impliquée. Dans un cas qui concerne toute la communauté de classe, il est judicieux de discuter ouvertement de la situation avec tout le monde. Cependant, s'il s'agit d'un conflit entre des enfants isolés ou au sein d'un petit groupe, impliquer toute la classe pourrait potentiellement être préjudiciable

pour la victime car cela pourrait élargir ou approfondir le problème. Le règlement sur la protection des données ne vous permet pas non plus de transmettre des détails qui ne concernent qu'un.e élève à d'autres. Réfléchissez donc précisément à ce que vous voulez aborder en classe et à la manière dont vous le faites.

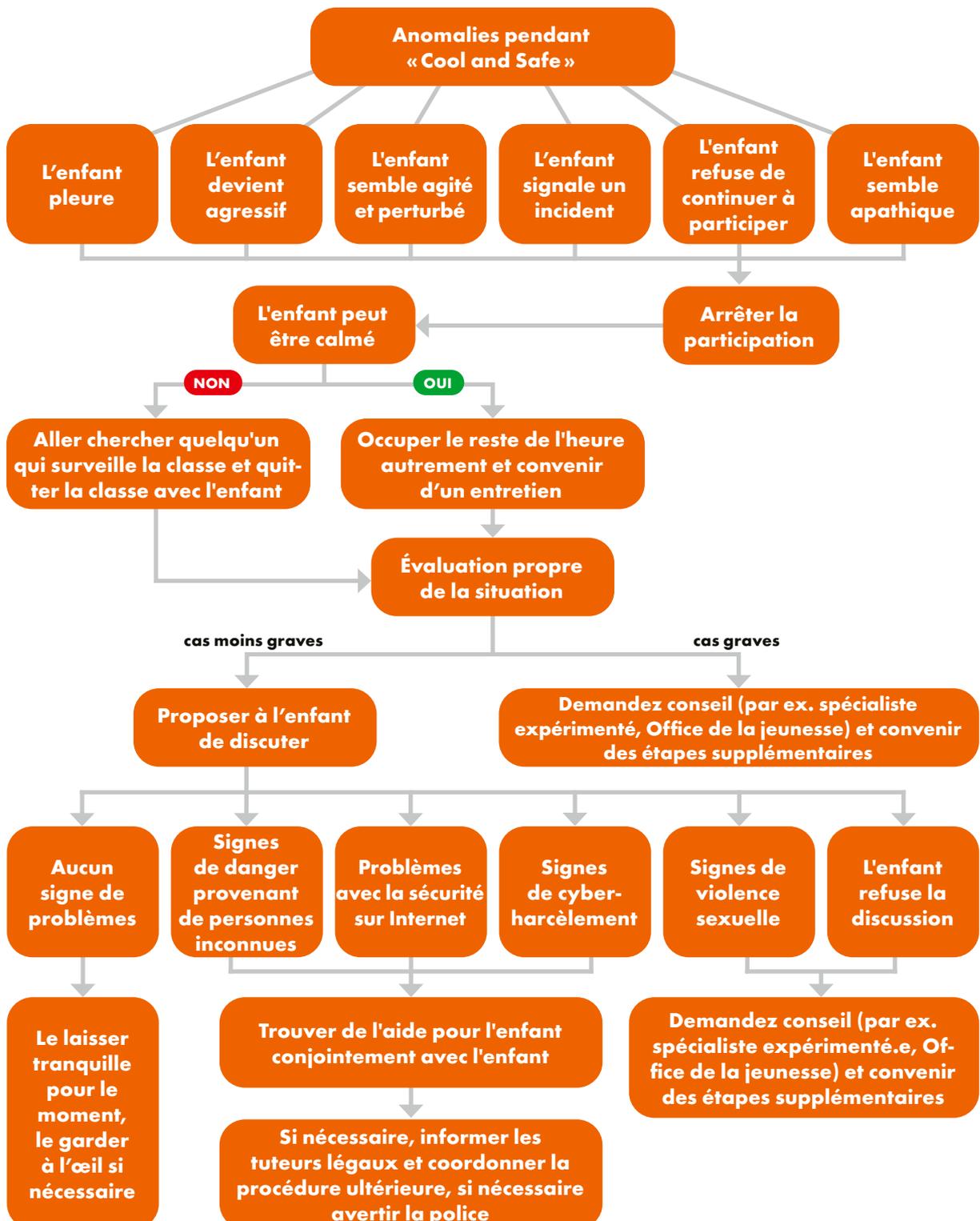
La mise en place de règles de conduite est également très utile. Par exemple, il est possible de réglementer et restreindre l'utilisation d'Internet et des téléphones portables pendant les heures de classe. Des règles relatives au climat de la classe et à la gestion des conflits peuvent également être incluses. Impliquer les enfants dans l'établissement des règles et en discuter en classe encouragera les enfants à les accepter et les respecter. Il existe aussi la possibilité d'accrocher une affiche avec les accords dans un endroit bien visible de la classe. Des sanctions appropriées peuvent être convenues et également mises en œuvre en cas de violation.

6. Annexes

Les documents suivants sont fournis dans les pages suivantes.
Si nécessaire, ils peuvent être imprimés ou copiés.

6.1	Comment agir ? – aide pour les situations difficiles	89
6.2	Informations et adresses en cas de suspicion de violence (sexuelle)	90
6.3	Textes juridiques du Code pénal allemand (StGB) sur le thème de l'abus sexuel	91
6.4	Fiches de documentation / modèles d'impression	94
6.4.1	Contacts importants	95
6.4.2	Lettre aux parents « Cool and Safe »	97
6.4.3	Note « Cool and Safe » pour la salle des professeurs	98
6.4.4	Modèle de documentation Suspicion de violence (sexuelle)	99
6.4.5	Modèle de documentation Suspicion de « cyberharcèlement »	102

6.1 Comment agir ? – aide pour les situations difficiles



6.2 Informations et adresses en cas de suspicion de violence (sexuelle)

Vous pouvez trouver ici un conseil sur l'ensemble du territoire :

Fournisseur :	Adresse Web :	Contact téléphonique :	Adresse électronique :
	 Page d'accueil : www.nina-info.de	 Téléphone : 01805 - 12 34 65 Horaires d'ouverture : lundi 9h00 - 13h00 jeudi 13h00 - 17h00	 Adresse électronique : mail@nina-info.de

➔ « Ligne d'information nationale, réseau et point de contact pour les violences sexuelles faites aux filles et aux garçons »
Aide sur tout le territoire joignable par téléphone pour les parents et enseignants pour reconnaître les violences sexuelles, recevoir de l'aide et obtenir du matériel.

	 Page d'accueil : www.dunkelziffer.de	 Téléphone : 040 - 42 10 700 10 Horaires d'ouverture : mardi 10h00 - 13h00 jeudi 10h00 - 13h00	 Adresse électronique : info@dunkelziffer.de
---	--	--	--

➔ Pour les enfants qui ont été victimes de violences sexuelles et les adultes responsables des enfants
Conseil en ligne sur <http://www.dunkelziffer.de/fuerkids/Hilfebekommen.html>

Interlocuteur sur place en saisissant le code postal ou la région :

	 Page d'accueil : www.wildwasser.de
---	--

➔ Appel d'urgence, centres de conseil et de refuge

Informations relatives au thème :

Mandataire indépendant pour les questions d'abus sexuel sur les enfants	 Page d'accueil : www.beaufragter-missbrauch.de	 Téléphone (gratuit) : 0800 - 22 555 30 Horaires d'ouverture : lundi 08h00 - 14h00 mardi, mercredi, vendredi 16h00 - 22h00, dimanche 14h00 - 20h00
--	--	---

Société allemande pour la prévention et l'intervention en cas de maltraitance et de négligence envers les enfants	 Page d'accueil : www.dgfpi.de
--	--

6.3 Textes juridiques du Code pénal allemand (StGB) sur le thème de l'abus sexuel

§ 174 du StGB

Abus sexuel d'enfants sous responsabilité

(1) Quiconque

1. commet des actes sexuels sur une personne âgée de moins de seize ans qui lui est confiée pour l'éducation, la formation ou la prise en charge pour gérer leur vie,
2. commet des actes sexuels sur une personne âgée de moins de dix-huit ans qui lui est confiée pour l'éducation, la formation ou la prise en charge pour gérer leur vie ou qui lui est subordonnée dans le cadre d'une relation de service ou de travail, en abusant d'une dépendance liée à la relation d'éducation, de formation, de prise en charge, de service ou de travail ou
3. commet des actes sexuels sur son enfant biologique ou adoptif âgé de moins de dix-huit ans, ou laisse l'enfant sous responsabilité en commettre sur lui, sera condamné à une peine d'emprisonnement de trois mois à cinq ans.

(2) Quiconque, dans les conditions de l'alinéa 1, n°1 à 3,

1. commet des actes sexuels devant l'enfant sous responsabilité ou
2. impose à l'enfant sous responsabilité de commettre des actes sexuels devant lui dans le but de l'exciter sexuellement lui-même ou l'enfant sous responsabilité sera condamné à une peine d'emprisonnement allant jusqu'à trois ans ou à une amende.

(3) La tentative est punissable.

(4) Dans les cas de l'alinéa 1 n°1 ou de l'alinéa 2 en combinaison avec l'alinéa 1 n°1, le tribunal peut renoncer à une sanction en vertu de cette disposition si, compte tenu du comportement de l'enfant sous responsabilité, le tort de l'acte est mineur.

Code pénal allemand dans sa version publiée le 13 novembre 1998 (BGBl. I p. 3322), modifiée en dernier lieu par l'article 8 de la loi du 8 avril 2013 (BGBl. I p. 734).

§ 176 du StGB

Abus sexuel d'enfants

- (1) Quiconque commet des actes sexuels sur une personne âgée de moins de quatorze ans (enfant), ou laisse l'enfant en commettre sur lui, sera condamné à une peine d'emprisonnement de six mois à dix ans.
- (2) Quiconque impose à un enfant de commettre des actes sexuels sur un tiers ou laisse un tiers les commettre sur lui est également condamné.
- (3) Dans les cas particulièrement graves, une peine d'emprisonnement d'au moins un an sera prononcée.
- (4) Quiconque
 1. commet des actes sexuels devant un enfant,
 2. impose à un enfant de commettre des actes sexuels, dans la mesure où l'acte n'est pas punissable en vertu de l'alinéa 1 ou de l'alinéa 2,
 3. influence un enfant par des écrits (§ 11, al. 3) afin de lui imposer de commettre des actes sexuels sur ou devant l'auteur ou un tiers ou laisser l'auteur ou un tiers les commettre sur lui, ou
 4. influence un enfant en montrant des images ou des représentations pornographiques, en diffusant des enregistrements audio au contenu pornographique ou en prononçant un discours correspondant sera condamné à une peine d'emprisonnement de trois mois à cinq ans.
- (5) Quiconque propose ou promet de manière démontrable un enfant pour un acte selon les alinéas 1 à 4 ou quiconque donne rendez-vous à quelqu'un d'autre pour un tel acte sera condamné à une peine d'emprisonnement de trois mois à cinq ans.
- (6) La tentative est punissable ; cela ne s'applique pas aux actes selon l'alinéa 4, n°3 et 4 et l'alinéa 5.

§ 176 du StGB

Abus sexuel grave d'enfants

- (1) L'abus sexuel d'enfants est puni d'une peine d'emprisonnement d'au moins un an dans les cas du § 176 al. 1 et 2 si l'auteur a été reconnu coupable d'une telle infraction pénale au cours des cinq dernières années.
- (2) L'abus sexuel d'enfants est puni dans les cas du § 176 al. 1 et 2 d'une peine d'emprisonnement d'au moins deux ans si
 1. une personne âgée de plus de dix-huit ans accomplit l'acte sexuel avec l'enfant ou commet sur lui ou le laisse commettre sur lui des actes sexuels similaires liés à la pénétration dans le corps,
 2. l'acte est commis en complicité par plusieurs personnes ou
 3. l'auteur met l'enfant en danger d'atteinte grave à la santé ou d'atteinte considérable au développement physique ou mental.
- (3) Quiconque agit en tant qu'auteur ou autre participant dans les cas du § 176 al. 1 à 3, 4 n°1 ou n°2 ou du § 176 al. 6 avec l'intention de faire de l'acte l'objet d'un écrit pornographique (§ 11 al. 3), qui doit être diffusé conformément au § 184b al. 1 à 3.
- (4) Dans les cas moins graves de l'alinéa 1, il sera prononcé une peine d'emprisonnement de trois mois à cinq ans ; dans les cas moins graves de l'alinéa 2, une peine d'emprisonnement d'un an à dix ans.
- (5) Quiconque, dans les cas du § 176 al. 1 à 3, commet une maltraitance physique grave sur un enfant lors de l'acte ou le met en danger de mort du fait de cet acte sera condamné à une peine d'emprisonnement d'au moins cinq ans.
- (6) Le délai indiqué à l'alinéa 1 ne comprend pas le temps pendant lequel l'auteur a été détenu dans un établissement spécialisé sur ordre des autorités. Dans les cas de l'alinéa 1, un acte qui a été jugé à l'étranger équivaut à un acte jugé en Allemagne si, selon le droit pénal allemand, il s'agissait d'un tel acte au sens du § 176 al. 1 ou 2.

§ 176 du StGB

Abus sexuel d'enfants entraînant la mort

Si l'auteur cause la mort de l'enfant en raison de l'abus sexuel (§ 176 et 176a) au moins par imprudence, la peine prononcée est la réclusion à perpétuité ou une peine d'emprisonnement d'au moins dix ans.



6.4 Fiches de documentation / modèles d'impression

Contacts importants

Informations élaborées le : _____

Dernière mise à jour : _____

Prochaine mise à jour le : _____

Dans l'école :

Établissement :	Interlocuteur/ interlocutrice :	Numéro de téléphone :	Adresse électronique :	Adresse :
Directeur/directrice		 Téléphone fixe :  Portable :		
Directeur/directrice adjoint.e		 Téléphone fixe :  Portable :		
Secrétariat		 Téléphone fixe :  Portable :		

Partenaires directs de coopération :

Établissement :	Interlocuteur/ interlocutrice :	Numéro de téléphone :	Adresse électronique :	Adresse :
Office de la jeunesse :		 Téléphone fixe :  Portable :		
Service social général (ASD)		 Téléphone fixe :  Portable :		
Psychologue scolaire responsable:		 Téléphone fixe :  Portable :		
Travailleur/travailleuse social.e scolaire responsable :		 Téléphone fixe :  Portable :		
Spécialiste expérimenté.e:		 Téléphone fixe :  Portable :		
Centres de conseil régionaux :		 Téléphone fixe :  Portable :		
		 Téléphone fixe :  Portable :		
		 Téléphone fixe :  Portable :		

Contacts importants

Autres numéros de téléphone importants :

Établissement :	Interlocuteur/ interlocutrice :	Numéro de téléphone :	Adresse :
Numéro d'urgence de la police :		 Téléphone fixe : 110	
Commissariat de police local :		 Téléphone fixe :	
		 Téléphone fixe :  Portable :	

Adresses Internet importantes :

Notes :

Cool and Safe

À l'attention des parents :

Date : _____

Nous sommes « Cool and Safe » !

Chers parents,

Dans notre classe, nous allons bientôt commencer une formation pour renforcer les compétences d'action dans des situations à risques. La formation s'appelle « Cool and Safe » et est effectuée sur ordinateur.

Si vous êtes vous-même curieux de découvrir la formation, consultez www.coolandsafe.eu.

Cette formation enseigne le comportement sûr à adopter face à des situations difficiles et une prise de conscience des droits propres. Les thèmes sont :

1. les droits des enfants,
2. les sentiments,
3. les secrets positifs et négatifs,
4. le comportement sûr vis-à-vis des inconnus et des connaissances et le comportement sûr sur Internet.

Afin d'améliorer la sensibilisation des enfants à la sécurité, il est important de leur expliquer les situations qui peuvent être dangereuses et la manière dont ils doivent se comporter. C'est ce que nous apprendrons dans « Cool and Safe » dans le cadre d'environ 4 heures de cours.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter à tout moment.

Cordialement



Cool and Safe

Pour information

La classe _____

effectuera le programme de formation « Cool and Safe »
au cours des prochaines semaines !

Si vous remarquez des particularités dans le comportement
des élèves, n'hésitez pas à m'en faire part !

Merci !

Nom et date



Modèle de documentation en cas de suspicion de violence (sexuelle)

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Nom et fonction du rédacteur/de la rédactrice du compte-rendu :	_____
Date :	_____
Nom de l'élève :	_____
Âge et classe :	_____
Sexe :	_____
Nationalité :	_____

Type de prise de contact / cause de suspicion :

Ce qu'il s'est passé pendant « Cool and Safe » :	
Contenu de la discussion (aussi près que possible des termes employés) :	
Propos concrets de l'enfant (si possible mot pour mot) :	

Blessures corporelles :

Blessures externes bien visibles :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ?
Les blessures externes ont été documentées par photographies :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ?
L'enfant décrit d'autres blessures :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ?
Selon l'enfant, les blessures proviennent de :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ?

(Attention : vous devez documenter uniquement les descriptions. Ne laissez JAMAIS l'enfant se déshabiller et vous montrer les blessures !)

Comportement de l'enfant pendant la discussion :

Comportement observable pendant la discussion :	
Rétrospectivement, suppositions et hypothèses propres découlant de la discussion :	

Procédure jusqu'à présent et à suivre :

L'enfant s'est également confié aux personnes suivantes :	<ul style="list-style-type: none">•••••
Vous avez déjà informé ces personnes de l'incident (y compris la date !) :	<ul style="list-style-type: none">••••
Aide convenue avec l'enfant et étapes supplémentaires :	<ul style="list-style-type: none">•••••••

Notification et prise de contact :

Personnes informées de l'incident :	
Contact avec un centre de conseil spécialisé :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom du centre de conseil : Nom de l'interlocuteur/l'interlocutrice :
Contact avec l'Office de la jeunesse (ASD - Service social général)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom de la personne en charge du dossier :
Contact avec le service de psychologie scolaire :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom du/de la psychologue :
Contact avec les tuteurs légaux :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom :
Informations transmises :	

Lieu, date : _____ Signature : _____

Modèle de documentation en cas de suspicion de cyberharcèlement

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Nom et ville de l'école :	_____
Nom et fonction du rédacteur/de la rédactrice du compte-rendu :	_____
Date :	_____
Nom de la victime :	_____
Âge et classe :	_____
Sexe :	_____
Nationalité :	_____

Type de prise de contact :	
Contenu de la discussion (aussi près que possible des termes employés) :	
Propos particulièrement concrets de l'enfant (si possible mot pour mot) :	

Documents à l'appui :	
Documents à l'appui (e-mails, messages, SMS, vidéos)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ?
Ces documents ont été mis en sécurité (enregistrés, captures d'écran) :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Les auteurs sont connus :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, nom du/des auteur.s présumé.s :

Comportement de l'enfant pendant la discussion :

Comportement observable pendant la discussion :	
Rétrospectivement, suppositions et hypothèses propres découlant de la discussion :	

Procédure jusqu'à présent et à suivre :

L'enfant s'est également confié aux personnes suivantes :	<ul style="list-style-type: none">•••
Autres enfants (de la classe) impliqués dans l'incident :	<ul style="list-style-type: none">•••
Aide convenue avec l'enfant et étapes supplémentaires :	<ul style="list-style-type: none">••••

Notification et prise de contact :

Personnes informées de l'incident :	
Contact avec les tuteurs légaux :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom :
Informations transmises :	

Lieu, date : _____ Signature : _____

7. Bibliographie

- Bange, D. & Deegener, G. (1996).**
Sexueller Missbrauch an Kindern. Weinheim: Beltz.
- Bieneck, S., Stadler, L. & Pfeiffer, C. (2012).**
Repräsentativbefragung Sexueller Missbrauch 2011.
Obtenu via <http://www.kfn.de/versions/kfn/assets/fob118.pdf> [dernière vérification le 29/04/2013]
- District de Detmold & Gemeindeunfallversicherungsverband Westphalie-Lippe (2007).**
Lehrerinnen und Lehrer in pädagogischen Grenzsituationen: Handlungssicherheit bewahren, zurückgewinnen, erlangen. Obtenu via <http://www.schulministerium.nrw.de/BP/Erziehung/Broschueren/Grenzsituationen/broschuere.pdf> [dernière vérification le 30/04/2013]
- Office fédéral allemand de la sécurité informatique (2022).**
https://www.bsi.bund.de/DE/Themen/Verbraucherinnen-und-Verbraucher/Informationen-und-Empfehlungen/Cyber-Sicherheitsempfehlungen/Kinderschutz-im-Internet/Kinderschutz-im-internet_node.htm (zuletzt geprüft 2022)
- Office fédéral de la police criminelle (2021).**
Polizeiliche Kriminalstatistik 2019/20: http://www.bka.de/DE/Publikationen/PolizeilicheKriminalstatistik/pks_node.html (zuletzt geprüft 2022)
- Fegert, J. M., Hoffmann, U., König, E., Niehues, J & Liebhardt, H. (2015).**
Sexueller Missbrauch von Kindern und Jugendlichen. Ein Handbuch zur Prävention und Intervention für Fachkräfte im medizinischen, psychotherapeutischen und pädagogischen Bereich. Berlin, Heidelberg: Springer
- Hurrelmann, K. & Andresen, S. (2007).**
Kinder in Deutschland 2007: 1. World Vision Kinderstudie. Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag.
- Kendall-Tackett, K., Mayer Williams, L. & Finkelhor, D. (1993).**
Impact of sexual abuse on children: A review and synthesis of recent empirical studies.
Psychological Bulletin, 113 (1), 164-180.
- Sous-préfecture de Heilbronn, travail social scolaire dans le district de Heilbronn & inspection académique publique de Heilbronn (2012).**
Erkennen und Handeln bei Verdacht auf Kindeswohlgefährdung: Leitfaden zur Vorgehensweise in Schulen und in Bezug auf die Zusammenarbeit mit dem Jugendamt. Obtenu via http://www.kultusportal-bw.de/servlet/PB/show/1372413/ssahn_%A7%208a%20Zusammenarbeit%20mit%20Schulen%20-%20Stand%20Mai%202012.pdf [dernière vérification le 30/04/2013]
- Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A. & Ólafsson, K. (2011).**
Risks and safety on the internet: The perspective of European children. Full findings. LSE, London: EU Kids Online.
- Medienpädagogischer Forschungsverband Südwest (2010).**
JIM Studie 2010: Jugend, Information, (Multi-) Media. Basisuntersuchung zum Medienumgang 12- bis 19-Jähriger.
Obtenu via <http://www.mpfs.de/fileadmin/JIM-pdf10/JIM2010.pdf> [dernière vérification le 30/04/2013]
- Olweus, D. (2006).**
Bullying at School: Knowledge base and an effective intervention program.
Annals of the New York Academy of Sciences 794, 265-276.
- Rack, S. & Fileccia, M. (2012).**
Was tun bei Cybermobbing? Zusatzmodul zu Knowhow für junge User. Materialien für den Unterricht.
Obtenu via www.klicksafe.de/upload/user.../LH_Zusatzmodul_Cyber-Mobbing.pdf [dernière vérification le 30/04/2013]
- Wolak, J., Mitchell, K. & Finkelhor, D. (2006).**
Online-victimization of youth: Five years later.
Obtenu via <http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV138.pdf> [dernière vérification le 30/04/2013]

Mentions légales

« Cool and Safe »
Manuel pour corps enseignant
Version 3 juin 2022

Contact :

Schule machen ohne Gewalt (SMOG) e.V.
Schlossbergweg 4
D-36286 Neuenstein-Saasen

Téléphone : +49 (0)6677 918211
Fax : +49 (0)6677 918575

Adresse électronique : kontakt@smogline.de
Internet : <http://www.smogline.de>

© SMOG e.V. 2013

La reproduction en partie ou en intégralité du manuel est autorisée uniquement avec l'approbation expresse de SMOG e.V. Font exception les modèles de copie et les supports pédagogiques.

« Cool and Safe » a été développé en partenariat par



et subventionné par



